

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9457

Jeudi 4 Novembre 2021

Sans crier gare, un projet sort de nulle part

*Les professionnels de la santé publique
dénoncent une procédure inique*

L'accélération de la cadence de la vaccination permettra d'atteindre l'immunité collective dans quelques semaines



Page 2

Le taux de chômage chez les jeunes et les diplômés a la vie dure



Page 10

Les jeux vidéo dans le viseur des activistes écologistes



Page 12

Eliminatoires du Mondial 2022 Arbitrages kényan et botswanais pour les prochains matches de l'EN



Page 23



PH: Archives

Lire page 3

L'accélération de la cadence de la vaccination permettra d'atteindre l'immunité collective dans quelques semaines



Le ministre de la Santé et de la Protection sociale, Khalid Aït Taleb, a affirmé, mardi à Rabat, que le pari consiste aujourd'hui à accélérer la cadence de la vaccination pour atteindre 80% de la population dans les semaines à venir.

"Nous sommes à moins de cinq millions de vaccinés pour atteindre l'immunité collective escomptée", a indiqué le ministre, en réponse à une question à la Chambre des conseillers sur la situation épidémiologique et l'évolution de la campagne nationale de vaccination.

M. Aït Taleb a plaidé pour davantage d'efforts en vue de renforcer la confiance des citoyens en l'efficacité et la sécurité de l'opération de vaccination en cours au Maroc, et de les amener à prendre les doses nécessaires pour se prémunir contre les risques des décès et des contaminations au virus.

Pour consolider cette évolution positive, a-t-il dit, des autorités publiques ont opté pour le "pass vaccinal" à compter du 21 octobre, en tant que document officiel et exclusif permettant à son détenteur de se déplacer entre les différentes régions et provinces du Royaume, par ses propres moyens ou en transport public, de se rendre à l'étranger, d'accéder aux lieux et espaces

publics, et d'abroger toutes les autorisations de déplacement antérieures délivrées par les autorités locales.

"L'équation fondamentale aujourd'hui, dans le contexte de la gravité de la pandémie de Covid-19 et des menaces qu'elle fait planer sur le droit à la vie, consiste à trouver l'équilibre entre l'impératif de protéger la santé publique et de garantir les droits, et essentiellement d'éviter la violation du droit à la santé qui mènerait inmanquablement à la violation de tous les autres droits", a-t-il souligné.

Sur les considérations ayant présidé à l'adoption de cette démarche par le gouvernement, il a indiqué que le Maroc n'est pas à l'abri d'une éventuelle rechute épidémiologique, particulièrement dans le sillage de la récente évolution notable et dangereuse de cette pandémie dans de nombreux pays, avec lesquels le Maroc a été contraint de suspendre les vols aériens.

Faisant observer que nombre de pays ne sont pas parvenus à satisfaire leurs besoins en matière de vaccins, le ministre a appelé les citoyens à se rendre aux plateformes de vaccination mises à leur disposition durant toute la semaine et à télécharger leur "pass vaccinal".

Il a aussi noté que le recours au "pass vaccinal" au cours de cette période de l'an-

népémiologiques qui pourraient survenir subitement, et à mieux se préparer à la saison hivernale qui connaît naturellement une propagation accrue des nouveaux virus.

M. Aït Taleb a fait état d'une nouvelle stratégie visant à élargir la campagne de vaccination à d'autres catégories, dont les migrants irréguliers, les enfants délaissés âgés de plus de 12 ans, les non-scolarisés, et les personnes à besoins spécifiques non-vaccinées pour des raisons médicales.

Il a souligné que les première et deuxième doses constituent la phase élémentaire pour immuniser les citoyens contre le virus, tandis que la troisième injection de rappel au bout de six mois a été décidée pour préserver un degré élevé de protection, en tant que "dose de l'espoir" qui devra mettre fin aux affres liées à cette redoutable pandémie et permettre un retour à la normale dans les plus brefs délais.

Le ministre a précisé que, selon les données disponibles, 2.228.450 personnes supplémentaires ont bénéficié de la 3ème dose de vaccin, depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle mesure gouvernementale.

née vise à inciter les récalcitrants à se faire vacciner, suite au retard enregistré récemment dans l'affluence vers les vaccino-dromes, à se prémunir contre les foyers

L'Institut Pasteur du Maroc et le Centre biomédical du Rwanda désignés centres d'excellence

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), une institution technique spécialisée de l'Union africaine (UA), a désigné l'Institut Pasteur de Casablanca et le Centre biomédical du Rwanda de Kigali pour faire partie d'un Réseau de centres d'excellence (CoE) pour la vaccination contre le Covid-19.

"L'Institut Pasteur du Maroc et le Rwanda Biomedical Center ont tous deux démontré leur efficacité dans le déploiement de la vaccination Covid-19 dans leurs pays respectifs. Par exemple, le Maroc a vacciné plus de 80% de sa population cible. Le Rwanda a vacciné environ 25% de sa population éligible et vise à atteindre une couverture de 40% d'ici la fin de 2021", indique Africa CDC dans un communiqué.

Rappelant que l'Afrique n'a vacciné qu'environ 5% de sa population au moment où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a fixé un objectif de couverture de 70% pour maîtriser la pandémie, Africa CDC souligne que son réseau de centres d'excellence pour la vaccination devrait fournir des services de renforcement des capacités aux professionnels de différents Etats membres à travers l'Afrique et partager les meilleures pratiques sur la gestion des centres de vaccination, la logistique de la distribution des vaccins ainsi que sur l'engagement communautaire et la communication des risques.

Election pour le poste de directeur général de l'OMS

Le Maroc soutient la candidature de Tedros Adhanom Ghebreyesus



Le Maroc a apporté son soutien à la candidature du Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, pour un second mandat à la tête de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), tout en rendant hommage au travail

accompli par cette importante agence onusienne dans le contexte difficile de la pandémie.

Ce soutien a été exprimé par l'ambassadeur représentant permanent du Maroc à Genève, Omar Zniher, dans une lettre adressée au Dr Tedros suite à l'annonce officielle le 29 octobre de sa candidature pour le poste de directeur général de l'OMS.

«Le Royaume du Maroc est honoré d'apporter son soutien entier à cette candidature», a souligné l'ambassadeur dans cette lettre, réitérant la ferme volonté et l'engagement du Maroc d'œuvrer inlassablement pour la consolidation des liens de coopération entre le Royaume et l'OMS et pour l'accomplissement du mandat de M. Tedros à la tête de cette importante

organisation, notamment dans le contexte pandémique actuel.

M. Zniher a saisi cette occasion pour saluer les résultats remarquables des actions accomplies par le Dr Tedros en tant que directeur général de l'organisation, malgré le contexte mondial difficile qui a marqué le monde au cours des deux dernières années.

«Le Royaume du Maroc rend hommage à l'immense travail que vous avez réalisé et, compte tenu des contraintes actuelles imposées par la pandémie, la reconduite de votre mandat relève de l'évidence, pour assurer la continuité et l'aboutissement des grands chantiers entamés par l'organisation, en termes, entre autres, de réforme de l'OMS, de la préparation et

réponse aux pandémies, et du financement durable», a-t-il poursuivi.

En effet, au cours des dernières années, et face à une pandémie sans précédent, impliquant de graves conséquences sanitaires, économiques et sociales, a-t-il poursuivi, «le Royaume du Maroc a pu prendre la mesure de votre engagement indéfectible et de votre action continue, pour apporter les réponses adéquates et mobiliser toutes les ressources à disposition, et à bon escient, pour contre-carrer la propagation du Covid-19».

Le Maroc, en tant que membre agissant et responsable de l'Organisation mondiale de la santé, s'engage à apporter son appui indéfectible à M. Tedros en vue d'assurer pleinement le rôle et sa mission en pareille circon-

stance, a relevé M. Zniher.

L'ambassadeur a estimé, dans ce sens, que les implications sanitaires de cette crise confirment, s'il en était encore besoin, que le renforcement de l'OMS, à tous les niveaux, de la préparation mondiale face aux pandémies et des systèmes nationaux de santé est un investissement rentable et une priorité absolue à laquelle nous devons tous nous atteler au cours des années à venir.

Dans ce cadre, les défis liés à la production, le déploiement et la distribution équitable de vaccins doivent également être pris en considération, pour que les manquements constatés lors de la pandémie de Covid-19 ne se reproduisent plus à l'avenir, a-t-il soutenu.

Sans crier gare, un projet sort de nulle part

Les professionnels de la santé publique dénoncent une procédure inique



Ph: Archives

« Nous avons ras-le-bol des arguments infondés derrière lesquels se dissimulent les gouvernements successifs afin de se soustraire à leur responsabilité. Nous ne saisissons pas la logique de deux poids deux mesures, adoptée par l'Exécutif vis-à-vis de notre dossier revendicatif. Pourquoi ce dossier traîne encore alors que d'autres dossiers relatifs à d'autres professions ont été réglés ? Pourquoi le gouvernement affiche-t-il plus de différence voire de provocation face aux professionnels du secteur de la santé ? Il faut savoir que notre patience a une fin et il est temps pour le gouvernement de réagir avant qu'il ne soit trop tard ». Tel est le message adressé dernièrement dans une lettre ouverte par le Syndicat indépendant des médecins du secteur public (SIMSP) au chef du gouvernement, au ministre de la Santé et de la Protection sociale concernant les dernières déclarations du ministre délégué auprès du ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget.

En effet, ce dernier a annoncé, lors de la discussion du

PLF 2022 en commission à la Chambre des représentants vendredi dernier, que le chantier de la réforme du système de la santé était en cours et que, dans ce cadre, plusieurs projets de textes de loi préparés seraient présentés prochainement au Parlement. Parmi ces textes, il a cité, expressément, celui relatif à la fonction publique de la santé qui prévoirait de nouveaux critères concernant la rémunération du corps médical, notamment la rémunération à l'acte.

Pour le SIMSP, si ce projet d'instaurer une fonction publique de la santé est une demande revendiquée depuis des années, il reste que les contours et le fond de ce projet sont entourés de secret et d'opacité. A ce propos, les professionnels de la santé mettent en garde contre toute formulation ou opérationnalisation unilatérale de ce projet et affirment la nécessité d'inclure l'ensemble des droits et des acquis garantis par le statut de la fonction publique actuel qui assure la stabilité professionnelle et familiale et préserve le personnel contre tout abus de pouvoir. En d'au-

tres termes, le syndicat insiste sur l'importance de l'approche participative dans la préparation, la mise en œuvre et l'évaluation de ce projet. D'après eux, il faut préserver les acquis de l'actuel système de la santé publique et éviter la logique de la table rase érigée par certaines parties. Il faut également, selon eux, instaurer les règles de la gouvernance au niveau de la gestion, la révision du tarif référentiel, la préservation des acquis en matière de médecine préventive entre autres.

Sur un autre registre, le SIMSP souligne la nécessité de prendre en considération la spécificité des métiers de la santé en stipulant dans le statut de la fonction sanitaire l'ensemble des demandes adressées par le SIMSP (l'adoption d'un système de rémunération stable et stimulant, l'adoption d'une bourse mensuelle fluctuante liée au rendement à l'ensemble des professionnels opérant dans les établissements de santé ou dans les administrations relevant du ministère de la Santé, l'opérationnalisation des partenariats entre le secteur privé et celui pu-

blic, garantir le droit à la formation continue, entreprendre la réforme du système de garde ainsi que l'augmentation des compensations liées à ce système, développer la gestion du temps en adoptant une approche moderne, résoudre la problématique de la responsabilité médicale et la mention, garantissant le droit à la démission selon des critères clairs, baisser l'âge de la retraite à 55 ans et celui de la retraite anticipée après 21 ans de service).

En outre, le syndicat dénonce l'absence des conditions de motivation du médecin marocain dont le rôle primordial a été confirmé lors de la pandémie de Covid-19. «Aujourd'hui, le gouvernement doit prendre en considération les démissions collectives et individuelles présentées par plusieurs professionnels ainsi que le refus de plusieurs médecins fraîchement diplômés de travailler dans le secteur public de la santé sans parler du fléau de la migration des médecins vers l'étranger. L'ensemble de ces éléments démontre la situation chaotique dans laquelle vit notre système

de la santé », a conclu la lettre du SIMSP.

A rappeler que le projet d'une Fonction publique de la santé a déjà été annoncé par le département de Khalid Ait Taleb qui a préféré réagir aux fortes contestations et aux grèves nationales répétitives des médecins du public par une réforme globale du système de la santé, dont l'axe le plus important est la création d'une Fonction publique de la santé gérée par une approche régionale décentralisée. La réforme promet un système basé sur la motivation du capital humain et un investissement plus important dans les effectifs et les infrastructures.

Cette réforme globale est désormais du ressort du nouveau gouvernement, qui devra pour cela trouver les ressources financières. A noter que le PLF 2022 n'augure rien de bon pour le secteur de la santé publique puisque les deux tiers des postes budgétaires prévus par ce projet sont accaparés par les ministères de l'Intérieur et de la Défense.

Hassan Bentaleb

Suite à la réaction d'Alger à l'adoption de la résolution 2602 du C.S de l'ONU

Suspicion des médias argentins quant à la volonté du régime algérien de résoudre la question du Sahara marocain



Du Cône Sud, en Amérique latine, s'élèvent des voix dénonçant le cynisme et l'opportunisme mesquin de la junte militaire présidant à la malheureuse destinée du pauvre peuple algérien.

L'Argentine, grand pays de cette vaste région du continent américain réputée pour ses contrastes géographiques, ses richesses naturelles mais aussi sa diversité culturelle, artistique et sportive, n'a pas hésité, outre sa position politique vis-à-vis du dossier du Sahara marocain, clairement favorable au droit historique et juridique du Maroc à sa totale souveraineté sur ses provinces du Sud, et en convergence constante avec la diplomatie internationale du Royaume, à se proclamer consternée par les réactions démesurées et insensées du régime politico-militaire algérien, particulièrement ces dernières semaines.

A ce propos, de nombreux médias, des sites d'informations, des organes de presse, régionaux et nationaux, ont exprimé leur suspicion quant à la volonté d'Alger de contribuer aux efforts déployés tous azimuts visant à trouver une solution politique définitive au conflit régional, créé artificiellement par ailleurs, aux desseins étroitement opportunistes, par le régime algérien qui « aura à affronter la commu-

nauté internationale » dans son ensemble, soulignent plusieurs de ces médias.

Ainsi, le site d'information « El Desafio » s'est subtilement interrogé, dans une publication consacrée à l'adoption de la résolution 2602 sur la question du Sahara marocain, si les dirigeants algériens et leurs pantins séparatistes du Polisario vont « continuer dans leur politique d'escalade qui mettra (Alger) face à face avec la communauté internationale, notamment après la nomination du nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara ».

Le média argentin relève que ladite résolution du Conseil de sécurité insiste fortement sur la mission principale du nouvel envoyé personnel, Staffan De Mistura, qui consiste en « la préparation des tables rondes où toutes les parties au conflit sont conviées sans exception : le Maroc, l'Algérie, le Polisario et la Mauritanie ».

« Cependant, note El Desafio, l'Algérie cherche à entraver la mission de maintien de la paix de l'ONU, afin de perpétuer le conflit dans la région ».

A cet égard, l'on pourrait, à juste titre, souligner la pertinence de cette observation car les maîtres d'Alger ont beau tergiverser et manœuvrer en usant de tous les moyens en leur possession pour bloquer le processus onusien, la résolution de ce dossier

s'avère, au vu de leur acharnement injustifié, une menace fatale pour leur survie politique.

De son côté, le site d'information « El Predicador Argentino », évoque les menaces proférées par les mercenaires du Polisario, immédiatement après l'adoption de la résolution 2602, vendredi dernier en présageant « l'échec de la mission de l'envoyé personnel » du Secrétaire général, avant même qu'elle ne commence et « la stagnation de la situation actuelle ».

Par ailleurs, le site « Ultimoticia », quant à lui, évoque « le désespoir et la frustration qui se sont emparés du Polisario qui a menacé de poursuivre son harcèlement contre le Maroc si l'ONU ne prend pas ses responsabilités ». En fait, la recrudescence des actions de harcèlement entreprises par les séparatistes, bien encadrés par ailleurs par les militaires et services de renseignement algériens, conjuguée à l'escalade diplomatique et à la campagne médiatique mystificatrice orchestrée par les rédactions à la solde de la junte militaire, dénote d'un sentiment de frustration manifeste quant aux visées hégémonistes démesurées d'Alger dans la région, voire au niveau continental.

C'est ce que développe « Ultimoticia » en soulignant, en fin observateur, que « cette situation montre que les séparatistes

tations diplomatiques à Laâyoune et Dakhla et la sécurisation effective du passage d'El Guergarat.

Pour sa part, le portail « 4 semanas » s'intéresse aux soutiens de plus en plus nombreux à la cause marocaine et à la position politico-diplomatique du Royaume y afférente, au sein de la communauté des pays de la région latino-américaine, relevant notamment les récentes déclarations de la vice-présidente et ministre des Affaires étrangères de Colombie, de même que le vote favorable du Mexique pour la résolution 2602.

Là-dessus « Las 24 Horas de Tujuy », site argentin régional, de son côté, se fait l'écho de la réaction du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, à travers laquelle il estime que la résolution du Conseil de sécurité renforce les acquis du Royaume dans la question du Sahara et confirme une fois de plus la prééminence de l'initiative marocaine d'autonomie pour résoudre ce conflit régional artificiel.

Ne faudrait-il pas, après le triomphe éclatant de la raison, aux quatre coins de la planète quant à la légitimité de la cause nationale du Maroc et la pertinence politique et diplomatique de son initiative, accourir au chevet des misérables généraux d'Alger et leurs visiteurs séparatistes pour tenter de conjurer leur démente ?

Rachid Meftah

Le Salvador soutient une solution politique dans le "plein" respect de l'intégrité territoriale du Maroc

Le Salvador a exprimé, à New York, son soutien aux efforts du Maroc visant à trouver une solution politique réaliste, pragmatique et durable à la question du Sahara, dans le "plein respect" de l'intégrité et de la souveraineté du Royaume.

Intervenant devant les membres de la 4^e commission de l'Assemblée générale de l'ONU, le représentant du Salvador a indiqué que son pays considère l'initiative d'autonomie présentée par le Royaume en 2007 comme "solution viable" au différend régional autour du Sahara marocain.

Le diplomate salvadorien a également réaffirmé le soutien de son pays au processus politique mené sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies.

Il s'est félicité, dans ce cadre, de la nomination de M. Staffan de Mistura en tant qu'Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara, tout en souhaitant parvenir à une solution "politique négociée et mutuellement acceptable" à la question du Sahara marocain.



Les dirigeants de l'Algérie s'isolent de plus en plus à contre-courant de l'Histoire

Les dirigeants de l'Algérie "s'isolent de plus en plus et à contre-courant de l'Histoire", a relevé le quotidien arabo-phonique "Al Itihad Al Ichiraki", notant que la résolution de l'ONU publiée vendredi dernier accélère la recherche d'une solution politique pacifique au conflit artificiel sur le Sahara marocain.

Dans un article intitulé "Les dirigeants de l'Algérie s'isolent de plus en plus et à contre-courant de l'Histoire", Talaâ Saoud Al Atlasi souligne que "vendredi dernier, au siège du ministère des Affaires étrangères à Rabat, Nasser Bourita a expliqué et clarifié la résolution du Conseil de sécurité sur le conflit du Sahara marocain, notant que ses paroles et son ton de voix étaient dépourvus de toute fierté ou triomphalisme... alors qu'il pouvait pourtant se le permettre".

Et d'ajouter que « M. Bourita n'avait pas adopté d'attitude triomphaliste car il n'a pas été surpris par cette décision onusienne... Il s'y attendait... Tout l'effort diplomatique marocain de longue haleine, coordonné et méticuleux qui a fait bouger les mécanismes de production de la résolution de l'ONU... le ministre y était présent et en a suivi les détails... Alors qu'à Alger, son homologue Ramtane Lamamra a évité de se présenter devant les médias... afin de cacher ses émotions... et a publié une déclaration dans laquelle il a fait pleuvoir sa colère contre le Conseil de sécurité, les Nations unies, et même le reste des nations et tous les peuples... La décision onusienne l'a surprise parce qu'il ne s'y attendait guère et elle ne figurait aucunement dans ses calculs et désillusions. En fait, la résolution de l'ONU a grignoté à l'Algérie une part importante de ses économies diplomatiques... ou du moins ce qu'elle pensait être des économies".

"Les démarches diplomatiques de l'Algérie et les dépenses généreuses au profit de plusieurs lobbies visaient que la décision du mois d'octobre 2021 +amende+ les décisions précédentes depuis 2018... Tout en lançant depuis ses plateformes hostiles au Maroc des rumeurs et fausses informations contre les relations de pays puissants avec le Royaume", a-t-il écrit, ajoutant que "la résolution du Conseil de sécurité fait briller le fait que le régime algérien avait tout faux".

Pour l'auteur de l'article, la résolution du Conseil de sécurité "est dépourvue de tout impact, pas même une quelconque empreinte d'un acte diplomatique ou politique algérien", considérant que l'abstention de la Russie lors du vote "dénote d'une estime pour le Maroc".

Tout en indiquant que les attaques hostiles de l'Algérie sont restées vaines, il juge que "l'abstention de la Russie lors de la séance de vote est une forme de respect pour le Maroc malgré les tensions entre Washington et Moscou". Car, "l'Algérie aurait préféré un veto russe qui bloque l'adoption de ladite résolution", explique-t-il, avant de faire observer que "l'abstention de la Tunisie est une forme d'insurrection contre les pressions d'Alger et son ingérence dans les affaires intérieures de ce pays fragilisé par une crise aux origines multiples".

Saoud Al Atlasi note aussi que la résolution onusienne n'a rencontré aucune opposition parmi les membres du Conseil de sécurité, obtenant l'adhésion favorable de 13 membres dont quatre pays membres permanents dudit conseil et aussi des pays jadis acquis pour l'Algérie comme le Kenya ainsi que des pays qui ont longtemps mis en cause la marocanité du Sahara et qui aujourd'hui plaident en faveur d'une solution pacifiée

inscrite dans le cadre de la proposition marocaine.

Cela étant dit, l'auteur de l'article estime que "la résolution onusienne aura un impact historique en cela qu'elle a été conçue sur la base des précédentes résolutions onusiennes, au moins celles datant depuis 2018, une résolution qui sera comme une feuille de route pour le tout nouveau émissaire onusien Staffan De Mistura chargé de trouver une solution à ce conflit qui ne fait que trop durer à cause de l'entêtement et la sourde oreille du régime algérien, depuis déjà un demi-siècle".

Ainsi, l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU dispose d'une feuille de route avec une mission bien définie et un mode opératoire reconnu par la communauté internationale, laquelle est parvenue, au bout d'un long et laborieux travail diplomatique, à mettre sur pied un ensemble de concepts fondamentaux et un référentiel spécifique au conflit du Sahara marocain.

Des concepts qui trouvent en fait leur origine dans la proposition d'autonomie marocaine, fait-il remarquer, saluant la vision clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI qui a permis, en agissant en véritable leader, de donner une chance à la paix grâce à la proposition d'autonomie des provinces du sud sous souveraineté marocaine, garantissant aussi une sortie honorable de l'Algérie de ce conflit et une intégration des séparatistes dans la dynamique du développement du Maroc à laquelle adhèrent d'ailleurs la majorité de nos compatriotes dans les provinces du sud et ce, depuis 1975.

"Le refus de cette résolution par le régime algérien n'aura aucun effet sur son efficacité, ni sur la sortie de l'Algérie de son isolement diplomatique", estime l'auteur de l'article, ajoutant que "toutes les fanfaron-

nades polissariennes ou encore les menaces des séparatistes ne mèneront à rien comme par le passé. Preuve, le Conseil de sécurité n'en fait aucune mention dans sa résolution".

Tout en faisant remarquer que la résolution onusienne de vendredi dernier donne "un véritable coup d'accélérateur au processus de règlement pacifique du conflit du Sahara marocain", il a noté que la communauté internationale cherche aujourd'hui à réaliser des progrès sur ce chemin, à l'appui de la seule et unique proposition pacifique, politique et durable prônée par la résolution onusienne et aussi via le dialogue, les négociations quadripartites et les tables-rondes. Et du coup, "l'Algérie n'a de choix que d'accepter les dispositions de ladite résolution ou la brocarder, et dans les deux cas, sa responsabilité dans le conflit actuel et en tant que partie concernée par son règlement reste entière".

Et de conclure que "la solution pacifique au conflit dans son acception officielle aujourd'hui est la voie suivie avec courage, responsabilité et conscience historique par le Maroc, un pays résolument engagé en faveur d'une véritable construction maghrébine, ainsi que pour la paix et la coopération dans notre continent africain".



Talaâ Saoud Al Atlasi

Gabriel Robin : *La France doit reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara*

La France doit reconnaître la souveraineté du Maroc sur son Sahara, "c'est son devoir et son intérêt immédiat", estime l'essayiste français, Gabriel Robin. Dans une tribune publiée dans la revue "Conflits", Gabriel Robin, journaliste et consultant politique, affirme que "le Sahara doit rester marocain dans la mesure où ce territoire appartient historiquement au Maroc et que des liens d'allégeance anciens existent entre les tribus du territoire et le sultanat marocain".

"Nous devons agir contre l'ingérence permanente de l'Algérie en soutenant le Maroc dans le sens de nos intérêts géostratégiques", a-t-il plaidé.

Le Sahara est "une zone capitale pour lutter contre l'immigration incontrôlée, contre les groupes djihadistes dont le Polisario est proche, et contre toutes les formes de trafic et de criminalité sévissant dans la zone sahélo-saharienne", a-t-il relevé. "Que la France reconnaisse enfin la souveraineté du Maroc au Sahara : c'est son devoir et son intérêt immédiat", souligne l'essayiste français pour qui la question du Sahara "ne saurait totalement se résumer aux vives tensions opposant l'Algérie à son voisin, le Royaume du Maroc". Car, "cette région du monde est essen-

tielle pour les Européens et l'Afrique, notamment de par sa proximité avec le Sahel où se sont implantés les djihadistes".

Selon Gabriel Robin, "les intérêts français et marocains convergent, compte tenu de la détermination marocaine à lutter contre les djihadistes et des relations pour le moins complexes que la France entretient avec l'Algérie, pays exigeant de notre part une repentance permanente et utilisant le passé colonial pour entretenir l'esprit de sa population dans une haine absurde et contre-productive".

Alors que "l'Algérie multiplie les démonstrations d'hostilité : fermeture de son espace aérien aux avions marocains, patrouilles navales à proximité des eaux territoriales marocaines, etc."; "que fait l'Europe ? Elle se tait et compte les points", déplore-t-il.

L'auteur de la tribune s'est également intéressé à la décision du tribunal de l'Union européenne d'annuler deux accords de libre-échange entre Rabat et Bruxelles. "Est-il acceptable qu'un juge, transnational de surcroît, décide de la politique étrangère et commerciale que nous devrions mener ?", s'est-il interrogé.



La fermeture unilatérale par Alger du gazoduc Maghreb/Europe est une erreur stratégique

Indignation des parlementaires italiens

La fermeture unilatérale par l'Algérie du gazoduc Maghreb/Europe est une "erreur stratégique" qui aura des "conséquences désastreuses" pour Alger et l'ensemble des pays de la région, souligne, mardi, le journaliste espagnol Pedro Canales. Cette décision "sans fondement" porte atteinte aux intérêts de la région et à l'ambition de l'édification de l'UMA, affirme M. Canales dans un article publié par le magazine espagnol "Ata-

layar", déplorant "la passivité de l'Espagne et de l'Europe" à l'égard d'Alger.

Malgré les messages rassurants adressés par les autorités algériennes, "les accords de fourniture de gaz signés avec l'Espagne, le Portugal et l'Union européenne ne seront pas honorés", indique le journaliste espagnol, assurant que le "plan alternatif" proposé par Alger pour compenser les 6 milliards de mètres cubes du gazoduc Maghreb/Europe n'est ni fiable ni

suffisant.

"Le régime algérien a commis deux erreurs stratégiques en l'espace de quelques mois : la première a été de rompre unilatéralement les relations diplomatiques avec le Maroc ; la seconde a été de fermer le gazoduc Maghreb/Europe, qui acheminait 6 milliards de mètres cubes de gaz de Hassi R'Mel vers l'Espagne via le Maroc", écrit M. Canales, ancien correspondant de plusieurs médias espagnols au Maghreb.

"Ces deux décisions ont été prises par le Haut Conseil de sécurité algérien, un organe militaire qui est passé du statut d'organe consultatif à celui d'organe exécutif, et auquel sont associés, sans droit de veto, le président de la république, les ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères, et les chefs de la sécurité", fait noter l'auteur de l'article.

Dans le même ordre d'idées, la décision de l'Algérie de ne pas reconduire l'accord sur le gazoduc Maghreb-Europe (GME) pourrait entraîner une augmentation des prix de l'énergie dans toute l'Europe, a averti le président de la Confédération italienne des fédérations autonomes CIFA Italia, Andrea Cafà. "J'exprime une grande inquiétude face à ce qui se passe actuellement entre l'Algérie, le Maroc et l'Espagne concernant le choix unilatéral algérien", a affirmé M.Cafà, cité par l'agence de

presse italienne "Dire".

"L'Europe ne doit pas accepter l'exploitation des ressources énergétiques comme une arme politique et de chantage", a-t-il relevé, appelant à "une intervention européenne ferme et décisive".

Une nouvelle crise pourrait se produire à cause de l'augmentation des prix du gaz, a estimé le syndicaliste italien.

Par ailleurs, des parlementaires italiens se sont indignés de la décision "inacceptable" et "injustifiée" de l'Algérie de ne pas reconduire ledit accord.

C'est ainsi que l'eurodéputé Marco Zanni a souligné, dans un tweet, que la décision algérienne est "inacceptable", notant que le Maroc représente l'un des alliés les plus stratégiques de l'Europe en Afrique.

"Cette fermeture fragilisera les approvisionnements énergétiques de l'Europe, soumise au chantage de l'Algérie", s'est-il alarmé.

De le même sens, la sénatrice Urania Papatheu a écrit, dans une note, que cette décision injustifiée est grave et inadmissible, souhaitant que "l'Union européenne ne cède pas à ce chantage et qu'elle intervienne face à cet acte hostile".

L'Algérie utilise le gaz à des fins politiques, déstabilisant la sécurité énergétique de l'UE et coupant les approvisionnements dans un contexte tendu marqué par une forte hausse des prix de l'énergie, a souligné le parlementaire italien.

L'Algérie a annoncé, dimanche, sa décision de ne pas reconduire l'accord sur le gazoduc Maghreb-Europe (GME). Cet acte unilatéral est considéré par nombreux observateurs et hommes politiques européens comme un chantage de la part d'Alger envers l'Europe, suite notamment à l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU de sa dernière résolution qui vient consolider les acquis du Royaume concernant la question du Sahara marocain.



La décision de l'Algérie entraînera une augmentation des prix de l'énergie en Europe



Pfizer prévoit de vendre 36 milliards de dollars de son vaccin anti-Covid en 2021

Le groupe pharmaceutique américain Pfizer a encore revu à la hausse mardi ses prévisions de ventes annuelles pour son vaccin anti-Covid, dopées par les recommandations d'une troisième dose dans certains pays et les autorisations attendues pour les enfants. Le laboratoire prévoit désormais d'écouler pour 36 milliards de dollars, ou 2,3 milliards de doses, du produit qu'il a développé en partenariat avec la biotech allemande BioNTech sous le nom de Comirnaty. Pfizer anticipait en début d'année d'en vendre pour 15 milliards de dollars, une prévision relevée à 26 milliards en mai puis 33,5 milliards en juillet. Les ventes pourraient ensuite se tasser. Même si le groupe a "les capacités pour produire 4 milliards de doses en 2022", Pfizer mise pour l'instant sur la distribution de 1,7 milliard de doses l'an prochain pour "environ 29 milliards de dollars", a indiqué le directeur financier Frank D'Amelio lors d'une conférence téléphonique. Il a toutefois souligné que les prévisions seront actualisées en fonction des commandes et souligné que les ventes devraient continuer à représenter une source "importante" de revenus après 2022. Pfizer et BioNTech, qui partagent les profits, ont produit jusqu'à présent 2,6 milliards de doses, a précisé le PDG Albert Bourla. Ils prévoient de fabriquer au total 3 milliards de doses cette année, dont "au moins un milliard sont destinés aux pays à faibles et moyens revenus", a aussi indiqué M. Bourla. Le groupe continue de creuser son avantage face à ses concurrents: son vaccin est passé aux Etats-Unis de 56% de parts de marché en avril à 74% fin octobre, et dans l'Union européenne de 70% à



80%. Cette progression est principalement liée au fait que le Comirnaty est le premier vaccin anti-Covid à avoir reçu une autorisation en urgence pour une troisième dose et "que certains pays préfèrent pour les plus jeunes notre vaccin à deux doses", a avancé M. Bourla. Les Etats-Unis ont ainsi autorisé vendredi le vaccin contre le Covid-19 de Pfizer-BioNTech pour les 5 à 11 ans. Avant que les injections ne commencent, un comité d'experts des Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) doit se réunir pour rendre son avis. Le gouvernement américain a déjà commandé 115 millions de doses de la version pour les

plus jeunes, "ce qui est suffisant pour vacciner tous les enfants aux Etats-Unis", a souligné le PDG. Pfizer a par ailleurs échappé à certains problèmes ayant affecté ses rivaux, comme des effets secondaires ou des soucis de production. Moderna devait publier ses résultats jeudi tandis que Johnson & Johnson, qui a choisi de vendre pour l'instant son vaccin à dose unique à prix coûtant, prévoit d'en écouler pour 2,5 milliards de dollars sur l'ensemble de l'année. D'autres produits pharmaceutiques liés au Covid-19 engendrent de généreuses recettes, à l'instar de la biotech américaine Gilead Science qui a vendu au troisième trimestre pour 1,9 milliard

de dollars de son médicament antiviral remdesivir, administré en intraveineuse chez les patients hospitalisés. Le laboratoire américain Merck prévoit de son côté de vendre d'ici fin 2022 jusqu'à 7 milliards de dollars de sa pilule antivirale destinée aux personnes contaminées par le Covid-19, le molnupiravir, sous réserve de l'approbation des autorités réglementaires.

Pfizer a entamé pour sa part fin septembre les dernières phases d'un essai clinique sur un traitement par voie orale contre le Covid-19. "Nous sommes très optimistes" sur ce produit mais "nous devons d'abord voir les résultats", a souligné M. Bourla.

Le directeur scientifique du groupe, Mikael Dolsten, a par ailleurs évoqué la possibilité de faire une étude sur l'impact d'une quatrième dose du vaccin et éventuellement d'un rappel tous les ans. Avec près de 13 milliards de dollars de ventes du vaccin anti-Covid, Pfizer a plus que doublé son chiffre d'affaires total au troisième trimestre, à 24,1 milliards de dollars. Les ventes de ses autres produits ont progressé beaucoup plus modestement, de 7%. Le bénéfice net du groupe sur cette période a été multiplié par plus de cinq, à 8,15 milliards de dollars. L'action Pfizer grimpeait de près de 5% à la mi-séance à Wall Street.

Provocations, obsession identitaire

Le Français Zemmour s'inspire de Trump

Le pamphlétaire d'extrême droite Eric Zemmour, très probable candidat à la présidentielle française, ne s'en cache pas: il admire Donald Trump et s'inspire de la stratégie de conquête du pouvoir de l'ancien président américain.

Lors de sa marche victorieuse vers la Maison Blanche en 2016, Trump "a réussi à coaliser les classes populaires et la bourgeoisie patriote. C'est ce dont je rêve... depuis 20 ans", a récemment déclaré l'ancien éditorialiste français, qui se voit lui aussi comme l'homme capable de "renverser la table", torpiller "les élites".

Celui qui unirait "les Gilets jaunes", ces Français des classes populaires à l'origine d'une des plus graves crises sociales du quinquennat Macron, "avec la bourgeoisie catholique traditionnelle", devant laquelle il s'exprimait récemment à Versailles. "La menace d'une tra-

gédie trumpienne émerge en France", mettait en garde fin octobre le Washington Post dans ses pages Opinion en évoquant Eric Zemmour, "un fantasme des médias de droite qui pompe tout l'oxygène de la campagne présidentielle française avant même d'être candidat".

Provocations, sorties extrémistes, hystérisation du débat, obsession de l'immigration, de la dévirilisation de la société, mépris du "politiquement correct"... Trump et Zemmour ont effectivement des choses en commun, et notamment celle de se présenter comme des "sauveurs" d'une identité en déclin. "La France n'a pas dit son dernier mot", titre du dernier livre de Zemmour, a un lointain écho du "Make America Great Again" de Trump.

Et ses provocations, comme récemment celle de viser des journalistes avec un fusil lors d'un salon d'armement, sont reprises ad nauseam sur les

réseaux, lui assurant une visibilité quotidienne. "Je crois au parallèle Zemmour avec Trump, mais aussi avec Boris Johnson", l'homme du Brexit et Premier ministre britannique, déclarait récemment à l'AFP l'ancien ambassadeur français à Washington, Gérard Araud.

En relevant que les trois hommes réussissent à incarner une sorte de fantasme national dans leurs pays respectifs: "En gros, les Américains veulent un milliardaire, les Britanniques quelqu'un qui sort d'Eton ou d'Oxford, les Français quelqu'un qui a de la culture", une image que Zemmour a réussi à imposer avec force.

Issu d'une famille juive algérienne modeste, l'ancien journaliste de 63 ans a écrit plusieurs livres -des succès- et ses discours sont émaillés de références historiques et de citations. Tout comme Trump, c'est cependant par la télévi-

sion, qui lui a ouvert les bras depuis le début des années 2010, qu'il s'est fait connaître du grand public.

Mais les similitudes entre le Français et l'Américain restent souvent de pure forme. "Dresser des parallèles marche bien en théorie, mais dans la pratique, on peut voir toutes les différences", souligne Chris Bickerton, professeur de politiques européennes à Cambridge University. "Trump a fait main basse sur les Républicains et le parti", "Zemmour ne réussira peut-être jamais à le faire avec la droite française", relève-t-il. Même si l'objectif avoué de l'ancien journaliste est de réussir l'union des droites, de la famille républicaine et gaulliste jusqu'à la droite identitaire la plus ultra.

Par ailleurs, les différences majeures entre les systèmes politiques et électoral américains et français limitent clairement les comparaisons. Enfin,

Trump, et même ses plus farouches détracteurs le reconnaissent, avait du charisme, une présence imposante de batteur, atout essentiel dans le théâtre politique d'une campagne électorale. "C'était un vrai chauffeur de salle. Je ne suis pas certain que ce soit le cas de Zemmour", confie un observateur de la scène politique dans les deux pays.

L'ancien éditorialiste, qui a entamé mi-octobre une tournée en France pour promouvoir son livre, des "conférences littéraires" aux allures de meetings électoraux, s'exprime devant des publics conquis, voire en adoration.

Crédité dans certains sondages de scores le plaçant devant sa rivale d'extrême droite Marine Le Pen et au second tour de la présidentielle face à Emmanuel Macron -lui non plus pas encore officiellement candidat-, M. Zemmour n'a toujours pas déroulé de programme économique ou social.

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT.

- I. Gâtent les fruits.
- II. Passe un savon. - On la met au bloc.
- III. Mimoun pour les intimes. - Fortune champenoise.
- IV. À vous de le trouver !
- V. Mangeoire pour les oiseaux. - Nourrit les vaches.
- VI. Aime trop les enfants. - Elle arrose Liège.
- VII. Sans queue ni tête. - Comme une peau de bébé.
- VIII. C'est ainsi pour les Anglais. - Armes de jet. - Début d'une longue série.
- IX. S'aggraver. - Château de Diane.
- X. Déclenchant la perception.

VERTICALEMENT.

- 1. Finissent souvent en coulis.
- 2. Il mit le Roi d'Ys en opéra. - Nom d'un petit bonhomme.
- 3. Fôlatrer (s'). - En apnée.
- 4. Remise en ordre. - Moments de retraite.
- 5. Tour de guet. - Il est cultivé à Tahiti pour ses tubercules.
- 6. Première partie de l'IUFM. - Remorquer.
- 7. Favorisée. - Vient après coup.
- 8. Elle n'a plus 20 ans.
- 9. Passés devant le maire. - Finit dans les cordes.
- 10. Maltraitée. - Nouvelle lune.
- 11. Son eau est très salée. - Résultat d'un bel effort.
- 12. Atteints par les effets de l'âge.

Grilles de sudoku

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>									
5	1			4	2			8		4			8	1				
				8	9		1			7	6	3			9			
	8					4								7	5			
1	9				7	6	3			5	2				9			
6		8	3		4	5	1			5	8	9	7	2	1			
4		5	9				7	2		2		1	6					
		1					3			6	2							
	2		4	7							9			6	5	3		
9			1	3			8	4			8	6			4			
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>									
3	2		6							7	4			8	3			
1	5		2					7			2	5						
		9			8							1	9					
			8		1	7				9				6		7	1	
	4							8			4				8			
		7	5		3					6	7	2					9	
			6			4								9	1			
	6				4		1	8						5		8		
				5		3		7					1	4			9	2

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	K	A	L	E	I	D	O	S	C	O	P	E
II	A	M	A	S	S	A	N	T		T	E	X
III	N	E	T		O	N	D	U	L	A	N	T
IV	G	R	I	L	L		E	C	A	R	T	E
V	O		N	I	E	C	E		R	I	E	N
VI	U	R	E	S		U	S	A	G	E		U
VII	R	O	S	I	E	R		V	E	S	P	A
VIII	O	U		E	P	A	T	E	S		A	N
IX	U	T	E	R	I	N	E		S	A	U	T
X	S	E	M	E	S	T	R	I	E	L	L	E

<i>Facile</i>									<i>Moyen</i>									
9	5	8	4	3	6	1	2	7		9	8	7	1	2	5	6	4	3
4	2	1	9	5	7	3	8	6		4	5	3	9	8	6	1	7	2
3	7	6	8	2	1	9	4	5		2	6	1	7	3	4	9	8	5
5	1	7	3	6	2	4	9	8		7	9	8	5	6	3	4	2	1
6	3	4	5	8	9	7	1	2		6	1	2	4	7	8	5	3	9
8	9	2	1	7	4	5	6	3		5	3	4	2	9	1	7	6	8
1	6	3	2	9	5	8	7	4		3	4	6	8	1	9	2	5	7
7	8	9	6	4	3	2	5	1		1	2	5	3	4	7	8	9	6
2	4	5	7	1	8	6	3	9		8	7	9	6	5	2	3	1	4
<i>Difficile</i>									<i>Expert</i>									
2	6	5	8	9	7	4	1	3		1	9	6	2	5	7	8	3	4
3	4	9	2	1	6	8	5	7		8	4	7	9	6	3	2	1	5
8	7	1	5	4	3	6	9	2		5	2	3	8	4	1	6	9	7
6	5	3	1	8	4	2	7	9		4	8	5	6	3	2	9	7	1
9	1	8	7	3	2	5	4	6		7	6	9	1	8	5	4	2	3
7	2	4	9	6	5	3	8	1		2	3	1	4	7	9	5	6	8
4	8	6	3	7	1	9	2	5		3	7	4	5	2	6	1	8	9
5	3	7	4	2	9	1	6	8		9	5	2	7	1	8	3	4	6
1	9	2	6	5	8	7	3	4		6	1	8	3	9	4	7	5	2

Baisse de 4,1% de la valeur de l'indice AGR Africa Bond Index au troisième trimestre

La valeur de l'indice AGR Africa Bond Index (AGR ABI), indice de la dette souveraine en Afrique, a reculé de 4,1%, passant de 104,4 points en juillet 2021 à 100,2 points au mois d'octobre, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette évolution négative a été accompagnée par une stagnation de la taille totale de l'encours aux alentours de 104 milliards de dollars américains (MMS) malgré la progression du nombre de constituants atteignant désormais 87 lignes obligataires contre 82 un trimestre auparavant, indique AGR dans la onzième édition de son bulletin trimestriel AGR Africa Bond Index.

La maturité résiduelle pondérée de l'indice AGR Africa Bond Index s'est établie à 12,2 ans à l'issue du dernier rebalancing, relève la filiale d'Attijariwafa Bank, notant que celle-ci ressort stable par rapport au niveau observé au deuxième trimestre 2021 (12-21), soit 12,2 ans.

Actuellement, l'indice AGR ABI est composé à hauteur de 44,9% d'Eurobonds ayant une maturité résiduelle allant de 5 à 12 ans. Suite à l'intégration de son nouvel emprunt obligataire, le Nigeria occupe la première place des pays les plus représentatifs de l'indice en encours.

L'Égypte et l'Afrique du Sud se placent respectivement en deuxième et troisième positions. Ces 3 pays sont en agrégé près de 60% dans l'encours global tandis que le Ghana, le Maroc et le Kenya se partagent les 40% restants. "En nombre de lignes, parmi les 87 constituants actuels de l'AGR ABI, ces trois premiers pays comptent conjointement 53 émissions, soit près de 61% de notre univers", souligne la même source. Le changement de périmètre de l'indice AGR ABI a eu un impact peu visible sur l'indicateur de sensibilité. Il s'agit d'un multiple de 6,7x contre 6,9x un trimestre auparavant. Les titres obligataires éligibles à cet indice peuvent être répartis en cinq catégories associées à différents intervalles de maturités résiduelles (0,5-2 ans, 2-5 ans, 5-10 ans, 10-15 ans et plus de 15 ans).

Dans cette édition, les analystes d'AGR indiquent que l'indice AGR ABI est composé à hauteur de 76% de maturités résiduelles strictement supérieures à 5 ans. Le nombre de lignes constituant l'indice AGR Africa Bond Index est passé de 82 en juillet 2021 à 87 actuellement. Lors des rebalancing mensuels de l'indice AGR Africa Bond Index opérés durant le T3-21, les analystes relèvent l'intégration de 2 nouvelles émissions Eurobonds, à savoir celle du Nigeria (trois lignes pour un montant agrégé de plus de 4,0 MMS) et de l'Égypte (trois lignes pour un montant total de 3,0 MMS). Par ailleurs, ils observent le retrait d'une ligne appartenant à l'Égypte dont la maturité résiduelle ressort strictement inférieure à 6 mois. Dans le même sillage, les analystes notent la forte contribution des obligations notées B et B- qui concentrent 69,0% de l'indice AGR ABI, faisant savoir que les emprunts souverains notés BB- et BB+ représentent respectivement 20,0% et 12,0% de l'indice.

Le taux de chômage chez les jeunes et les diplômés a la vie dure



Le taux de chômage connaît un léger repli au titre du troisième trimestre 2021, selon les données publiées par le Haut-commissariat au plan (HCP) mercredi.

Après deux trimestres consécutifs de hausse, il est passé de 12,7% à 11,8% au niveau national, constate l'institution publique dans sa note relative à la situation du marché du travail au troisième trimestre de 2021.

A titre de comparaison, au deuxième trimestre 2021, le taux de chômage s'était élevé de 12,3% à 12,8% au niveau national. Au premier trimestre, il avait bondi de 10,5% à 12,5%.

Au troisième trimestre, il ressort que le taux de chômage est passé de 16,5% à 16% en milieu urbain et de 6,8% à 5,2% en milieu

rural, selon les chiffres du Haut-commissariat. Une évolution qui tempore la tension sur le front d'un marché de travail malmené depuis des années.

«Ce taux a enregistré une diminution d'environ 1 point parmi les hommes, passant de 11,4% à 10,4%, et les femmes, de 17,6% à 16,5%. Il a connu une baisse de 1,3 point parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans, passant de 32,3% à 31%», précise le HCP.

Selon le HCP, le léger repli de la courbe du chômage s'est traduit par «une baisse de 35.000 chômeurs, résultant d'une réduction de 60.000 chômeurs en milieu rural et d'une augmentation de 25.000 en milieu urbain».

Ainsi, poursuit le Haut-commissariat, le volume de chômage a atteint 1.447.000 personnes au niveau national au troisième trimestre dernier.

A titre de rappel, au deuxième trimestre dernier, le taux de chômage avait bondi de 15,6% à 18,2% en milieu urbain et de 7,2% à 4,8% en milieu rural. Ce qui s'est traduit par une hausse de 128.000 chômeurs, résultant d'une réduction de 100.000 chômeurs en milieu rural et d'une augmentation de 228.000 en milieu urbain.

Le volume de chômage avait ainsi atteint 1.605.000 personnes au niveau national, comme l'avait relevé le HCP dans sa note précédente, relative à la situation du marché du travail au deuxième tri-

mestre.

Rappelons également que le taux de chômage enregistré au premier trimestre s'était accru de 15,1% à 17,1% en milieu urbain et de 3,9% à 5,3% en milieu rural et que le volume du chômage avait atteint 1.534.000 personnes au niveau national. Les chiffres d'alors faisaient état d'une hausse de 242.000, dont 185.000 en milieu urbain et 57.000 en milieu rural.

Il est à noter que le repli constaté au troisième trimestre n'a pas vraiment changé grand-chose pour certaines catégories, considérées à juste titre comme les plus touchées par ce phénomène.

C'est le cas, comme lors des deux précédents trimestres, notamment, chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans, les diplômés et les femmes qui enregistrent les taux de chômage les plus élevés, avec respectivement 31%, 18,7% et 16,5%. En ce qui concerne les diplômés, le Haut-commissariat note que le taux de chômage a maintenu le même niveau enregistré pendant le même trimestre de l'année précédente (18,7%).

Comme l'explique le HCP, «cette stagnation est le résultat d'une hausse de 2,2 points du taux de chômage des diplômés de niveau supérieur, passant de 23,5% à 25,7%, et d'une baisse de 1,4 point pour les diplômés de niveau moyen (14,7% contre 16,1% une année auparavant)». Et d'ajouter que le taux de chômage des non-

diplômés a baissé de 2,5 points, passant de 6,9% à 4,4%.

Dans sa note, le HCP révèle qu'entre le troisième trimestre de 2020 et la même période de 2021, l'économie nationale a créé 642.000 postes d'emploi, résultant d'une création de 274.000 en milieu rural et de 368.000 postes en milieu urbain, contre une perte de 581.000 postes d'emploi une année auparavant et une création annuelle moyenne de 145.000 postes au cours des trois années prépandémie.

Selon le document, «le secteur des services a créé 306.000 postes, celui de l'agriculture, forêt et pêche» 190.000, les BTP 92.000 et l'industrie y compris l'artisanat" en a créé 54.000».

Pour rappel, dans son enquête de conjoncture auprès des ménages au titre du troisième trimestre de l'année 2021, le HCP rapportait une opinion toujours pessimiste.

En effet, selon les résultats de cette enquête, au troisième trimestre de 2021, 84,2% contre 5,9% des ménages sondés avaient déclaré s'attendre à une hausse du chômage au cours des 12 prochains mois.

Le HCP en a déduit que «le solde d'opinion est resté ainsi négatif à moins 78,3 points contre moins 69,8 points un trimestre auparavant et moins 82,0 points un an auparavant».

Alain Bouthuy

Léger recul, cependant, au troisième trimestre : de 12,7% à 11,8% au niveau national

Hausse de 4,1% du crédit bancaire en septembre

Le crédit bancaire au secteur non financier s'est accru de 4,1% en septembre après une hausse de 3,5% un mois auparavant, indique Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète la progression de 4,6% en septembre après 5,4% un mois plus tôt des prêts aux ménages et de 4,3% après 2,4% des concours aux sociétés privées, précise BAM dans ses indicateurs clés des statistiques mensuelles de septembre 2021.

La ventilation par objet économique des crédits alloués au secteur non financier fait ressortir une hausse de 9,1% après 7,7% des facilités de trésorerie, un accroissement des crédits immobiliers de 3,4% après 3,6% et de ceux à la consommation de 1,2% après 1,5%, ainsi qu'un repli des concours à l'équipement de 2,7% après 4,3%.

S'agissant des créances en souffrance, leur rythme de progression annuelle s'est situé à 7,1% en septembre après

8,6% en août, ajoute la Banque centrale, notant que dans ces conditions, le taux des créances en souffrance s'est établi à 8,6%.

En glissement mensuel, le crédit bancaire au secteur non financier a enregistré une hausse de 0,7%, recouvrant un accroissement de 2,2% des prêts de trésorerie et de 0,2% des crédits immobiliers et une stagnation des concours à l'équipement et des prêts à la consommation.

L'IMA publie la deuxième édition du baromètre des rapports ESG

L'Institut marocain des administrateurs (IMA) a publié, en partenariat avec Utopies, la seconde édition du baromètre des rapports ESG, émis conformément à la nouvelle circulaire de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) de juin 2019 relative aux opérations et informations financières.

L'objectif de ce baromètre n'est pas d'être prescriptif ni de prendre position sur des "bonnes pratiques", mais de dresser un état des lieux des pratiques de diffusion de l'information extra-financière (y compris celle qui n'est pas exigée par le régulateur) et d'appréhender leur degré d'appropriation par les entreprises, souligne l'IMA dans un communiqué.

Le baromètre a porté sur un panel de 90 émetteurs faisant appel public à l'épargne, précise la même source, citant les principaux résultats qui se dégagent des rapports ESG en 2020.

Ainsi, 93% des émetteurs du panel ont décrit leur stratégie en matière RSE dans leur rapport ESG (contre 88% en 2019) et 84% des émetteurs ont identifié et décrit leurs activités ayant un impact environnemental, rapporte la MAP. A périmètre constant, cette proportion passe de 56% en 2019 à 87% en 2020.

En outre, le baromètre révèle que 87% des émetteurs ont communiqué sur leurs parties prenantes (contre 78% en 2019) et que 64% des émetteurs ont communiqué sur l'impact de leurs investissements en matière d'infrastructures et de services publics (contre 40% en 2019).

Il indique aussi que près de 80% des émetteurs mentionnent les critères de sélection des parties prenantes, essentiellement des fournisseurs, une nette amélioration par rapport à 2019 (65%) à périmètre constant. Ce progrès est en partie dû à une mise en valeur du recours aux prestataires locaux comme critère de sélection, qui s'est particulièrement développé suite à la crise de Covid-19.

Le baromètre fait également savoir que 77% des émetteurs ont communiqué sur la présence d'au moins un administrateur indépendant au sein de leur conseil. A périmètre constant, l'amélioration est significative par rapport à 2019 pas-

sant de 49% d'émetteurs ayant au moins un indépendant à 80% en 2020.

S'agissant de la présence des femmes, ce baromètre révèle que les trois quarts des émetteurs ont au moins une femme membre du conseil, contre près des deux tiers en 2019, à périmètre constant. La progression des mandats occupés par des femmes est significative passant de 13% en 2019 à 17% en 2020. Il s'agit de 88 femmes administrateurs sur les 659 sièges composant les conseils du panel des émetteurs en 2019 et de 120 femmes administrateurs sur 718 sièges en 2020.

De plus, le baromètre indique que 65% des émetteurs ont tenu au moins quatre réunions annuelles du conseil, contre la moitié en 2019.

"Les émetteurs sont plus attentifs à leur communication RSE au marché: par exemple, parmi ceux ayant communiqué sur l'évaluation de leur conseil d'administration (qui constitue encore une minorité: 16%), le tiers a déclaré que la RSE faisait partie des questions examinées à l'ordre du jour par les conseils", a déclaré Lamia El Bouanani, directrice exécutive de l'IMA, citée par le communiqué.

Cette attention se manifeste également dans le souci de fournir des explications lorsque l'information n'est pas disponible dans le rapport ESG (selon le principe du "comply or explain"), a-t-elle fait remarquer, ajoutant que par exemple, un seul émetteur a eu recours à un vérificateur externe sur ses données extra-financières-une démarche volontaire; mais dix émetteurs (contre aucun en 2019) ont explicitement mentionné ne pas encore y avoir eu recours, en soulignant l'importance d'engager, dans le futur, une démarche d'assurance externe sur leurs données ESG.

Cette démarche est aujourd'hui rendue obligatoire par la nouvelle législation européenne sur le reporting des entreprises en matière de durabilité et elle pourrait s'imposer à terme aux fournisseurs des donneurs d'ordre européens, a noté Mme El Bouanani.

De son côté, Sofia Harouchi, Régional Manger d'Utopies au Maroc, a déclaré que l'impact de la pandémie de Covid-19 sur la communication


des informations ESG est palpable.

"En premier lieu: le développement local: les émetteurs mettent davantage en valeur le recours aux prestataires locaux, de même qu'ils communiquent de manière accrue sur les impacts économiques et so-

ciaux de leurs activités sur les populations locales et le développement régional (82% en 2020 contre 69% en 2019). En second lieu, l'environnement avec l'identification et la description des activités ayant un impact environnemental par 87% à périmètre

constant (contre 56%). Enfin, le contexte de pandémie peut expliquer en partie l'amélioration de la communication sur les indicateurs sociaux impactés par la crise (recrutements, départs, litiges sociaux et grèves)", a-t-elle expliqué.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
AGENCE URBAINE DE CASABLANCA



AVIS DE VENTE SUR OFFRE DE PRIX

L'Agence Urbaine de Casablanca met en vente, sur offre de prix, des lots de terrain destinés à l'habitat et aux équipements privés, sis à :

- Commune d'Ouled Saleh (Lotissement Ouled Saleh)
- Commune de Nouaceur (Pôle Urbain de Nouaceur)
- Arrondissement de Hay Mohammadi (Cité Béchar El Kheir)

LOTS DE TERRAIN DESTINES A LA CONSTRUCTION DE :

VILLAS	HABITAT à (R+2) & (R+3)	LOGEMENTS COLLECTIFS	EQUIPEMENTS PRIVÉS	Caractéristiques Urbanistiques		Localisation	
				Hauteur	C.U.5		
Objet		Sup (m ²)					
Lots pour Habitat		de 164 à 314	R+2	84%	Lotissement Ouled Saleh	Ouled Saleh	
Lots en front Bâti		de 319 à 665	R+3	85%			
Lots pour équipements privés		783 1692 & 2276	R+2 R+3	84% 85%			
Lots pour villas	Jumelées	de 400 à 1250	R+1	40%	Pôle urbain de Nouaceur	Nouaceur	
	Isolées			35%			
Lots pour logements collectif (Immeubles)		De 9079 à 19655	R+5	60%			
Lot pour équipement privé		128	R+1	100%	Cité Béchar El Kheir	Hay Mohammadi	

Retrait des dossiers de candidature

Au service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca, sis au 10 Immeuble LINAT Bd. Rachidi Casablanca ou sur site web www.auc.ma

Dernier délai de dépôt des plis

Les plis doivent être déposés contre récépissé à l'Agence Urbaine de Casablanca au plus tard le Mercredi 17/11/2021, à 12 h 00.

Pour plus d'information, contacter le Service commercial de l'Agence Urbaine de Casablanca
18, Bd. Rachidi - Casablanca Tél 05-22-29-57-03/04 / 06-06-69-91-98 Fax: 05-22-22-33-32

Art & culture

Les jeux vidéo dans le viseur des activistes écologistes

Le monde de la manette émet 37 millions de tonnes de CO2

C'est un secret de polichinelle : la console de jeu polluée. De sa fabrication jusqu'à son utilisation, indissociable de l'ère numérique, la console est dans le viseur des activistes écologistes. La chaîne du jeu vidéo émet 37 millions de tonnes de CO2. D'aucuns disent que c'est à mille lieues des plus de 600 millions de l'aviation civile et du numérique dans son ensemble. D'autres fustigent ce chiffre en comparaison à l'importance secondaire des consoles dans nos vies. Quoi qu'il en soit, l'industrie du jeu vidéo n'a eu d'autres choix que de se mettre au diapason des inquiétudes et préoccupations environnementales contemporaines. En témoignent les 21 compagnies de jeux vidéo qui se sont engagées à réduire collectivement leur empreinte carbone de plus de 30 millions de tonnes d'ici à 2030. Un engagement aux multiples ramifications. Explications.

Réduire l'usage du plastique

En 2020, la crise sanitaire et le confinement aidant, les ventes de

consoles de jeu ont explosé. Si l'on en croit les données de "Safebettingsites", un site web britannique d'agrégation, de janvier à juillet 2020, les ventes de consoles ont crû de 36% par rapport à 2019 sur la même période, passant de 16.319.770 à 22.284.462 unités. Autant dire que l'impact environnemental du monde de la manette est plus que jamais d'actualité et notamment son processus de fabrication énergivore et gourmand en plastique. Les jeux en version matérielle ne sont pas en reste.

D'après une étude réalisée par Slots Online Canada, basée sur un référencement solide (National Geographic, Huffington Post et The Energy Saving Trust), le cocktail des matériaux requis pour la fabrication des jeux matériels et leurs emballages est insoutenable sur la durée d'un point de vue purement écologique. Et pour cause, un jeu en CD nécessite de l'aluminium polycarbonate pour le disque, polypropylène et polyéthylène pour la boîte, papier glossy pour la couverture et la documentation. En tout et pour tout, cela équivaut à une émission CO2 de l'ordre de 0,39 kg par jeu, contre 0,017 kg pour la version

dématérialisée. Cela dit, cette dernière est loin d'être blanche comme neige.

Version dématérialisée

Certes, plusieurs études révèlent que les joueurs pourraient faire un effort en choisissant une version dématérialisée d'un jeu plutôt que sa copie matérielle, réduisant ainsi leur empreinte carbone d'environ 96%. Mais la dématérialisation n'est pas moins problématique. Car elle implique plus de serveurs pour héberger les jeux et donc une consommation d'énergie plus grande. C'est dans ce cadre que le passage des jeux vidéo d'un modèle centré sur les consoles à un service de streaming en ligne sur abonnement a fait son bonhomme de chemin dans les esprits.

Plusieurs projets ont récemment vu le jour. Google entend révolutionner l'univers des jeux vidéo en lançant son service de jeu en ligne Stadia. Idem pour Apple avec Arcade. Mais faire une partie en streaming implique la création de gigantesques data centers. Ces derniers font naître une peur bleue auprès

des activistes écologiques, craignant qu'ils ne contribuent encore plus vite au game over de la planète. "La course à la puissance et la démocratisation du streaming ont un impact négatif sur l'environnement", alertent bon nombre d'experts.

Seront-ils entendus? Rien n'est moins sûr. Ce qui l'est en revanche, ce sont les tonnes de gaz à effet de serre relâchées dans l'atmosphère. "En tout état de cause, c'est une part qui est peu importante, car même s'il y a des milliards d'heures de jeux vidéo par an, les autres usages comme la télévision par ADSL ou la bureautique au travail comptent beaucoup plus dans l'addition. Mais l'impact du jeu vidéo se compte tout de même en tonnes de gaz à effet de serre et en centaines de milliers de litres d'eau. En valeur absolue, cela pèse", explique Frédéric Bordage, expert indépendant en numérique responsable. Un discours qui ressemble à s'y méprendre à celui entendu dans "C'est notre empreinte", un podcast original à ne surtout pas rater de francinfo, lancé à l'occasion de la COP26.

Chady Chaabi



Inauguration de la librairie Agora, un espace culturel par excellence



L'inauguration de la librairie Agora a eu lieu, mardi soir à Tétouan, en présence d'un parterre de chercheurs, d'intellectuels, d'écrivains, d'acteurs culturels et d'amateurs du livre. Érigée sur une superficie d'environ 300 m², cette librairie se veut un espace de rencontre et d'échange culturel par excellence dédié aux amateurs du livre et de la création.

Cette librairie, qui comporte des dizaines de milliers de livres en langues arabe, française, espagnole, anglaise et allemande, offre aux visiteurs une immersion réelle et complète dans le monde du livre et de la lecture.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le directeur de la librairie, Sbai Abdelaziz, a souligné que cet espace culturel vise à encoura-

ger la lecture et à en faire une habitude chez les plus jeunes, ainsi qu'à mettre en valeur les talents créatifs et à aider à l'appropriation du livre, notant que l'objectif principal de ce projet est de contribuer au développement de l'environnement culturel, qui est la responsabilité de tous.

La librairie comporte des ouvrages touchant pratiquement à tous les domaines et disciplines, en particulier la politique, la philosophie, la sociologie, le théâtre/la poésie, la linguistique, le développement personnel/la communication, l'architecture, le droit, l'économie et le cinéma, ainsi que des livres pour enfants, a-t-il fait savoir, notant qu'une équipe multidisciplinaire, appuyée d'outils de travail performants, est mobilisée pour faciliter les recherches et le traitement des com-

mandes.

Ce passionné du livre et de la lecture a relevé que des cafés littéraires et des rencontres culturelles et thématiques, ainsi que des activités pour enfants seront organisés au sein de la librairie, afin de promouvoir la dynamique culturelle de la ville de Tétouan, renforcer l'échange et le partage de connaissances, initier les enfants à la lecture et de créer un environnement propice à la créativité. Pour sa part, Mokhtar Chaoui, enseignant-chercheur à la faculté des lettres et des sciences humaines de Tétouan et écrivain, a indiqué que ce projet ambitionne de promouvoir la culture et le livre, formulant le souhait que d'autres librairies puissent voir le jour à Tétouan et que la culture devienne une préoccupation majeure de la société marocaine.

27^{ème} édition du Festival international de l'art vidéo de Casablanca



La 27^{ème} édition du Festival international de l'art vidéo de Casablanca (FIAV), aura lieu du 23 au 27 novembre courant. Le Québec sera à l'honneur lors de cette édition qui se tiendra à Casablanca, Rabat et Marrakech, indique un communiqué de la Faculté des lettres et des sciences humaines Ben M'sik-Université Hassan II de Casablanca, qui organise cet événement artistique et culturel.

Placé sous le thème "Corps en immersion- Focus Québec", le festival portera comme chaque année sur trois principaux axes: artistique, un volet qui comprend toutes les créations entre installations, danse et arts numériques, projections et différentes performances audio-visuelles, pédagogique avec Masters class et workshops animés par des artistes professionnels et des profes-

seurs universitaires et scientifique avec des colloques, tables rondes et conférences.

La 27^{ème} édition du FIAV porte le sceau de l'innovation technologique et artistique québécoise avec au menu notamment poésie, danse, performances, réalité virtuelle et augmentée, programmations vidéo et courts-métrages, colloque et workshops. Au programme également diverses prestations ouvrant la voie aux rencontres et aux échanges entre artistes et acteurs de la scène artistique et culturelle au Maroc et au Québec, pour des projets conjoints de recherche et de création dans ces disciplines.

Fort d'une participation riche et diversifiée, le Focus Québec représente une trentaine de compagnies artistiques, artistes indépendants et étudiants, qui présenteront pas

moins de 24 activités sur une période de cinq jours, ajoute le communiqué. Outre la participation québécoise, une vingtaine de structures marocaines et étrangères prendront part au festival et viendront enrichir sa programmation.

Au programme aussi de cet événement culturel et artistique, des Rencontres professionnelles en arts numériques qui seront organisées le jeudi 25 novembre, afin de réunir les acteurs majeurs de la scène numérique québécoise avec leurs homologues marocains et étrangers, invités également au FIAV.

Des centres culturels, collectifs d'artistes, écoles d'art, programmeurs, producteurs, acteurs culturels sont conviés à débattre des évolutions de la création, de la production et de la diffusion en matière d'arts numériques.

Bouillon de culture

Cinéma

L'Association Festival des cultures et des arts de la montagne de Béni Mellal organise, du 22 au 25 décembre prochain, la cinquième édition du Festival du cinéma et de la critique Tassemit sous le thème "La poésie dans le cinéma".

Ce festival, qui se déroulera dans les enceintes de la Maison de la culture Béni Mellal sous la supervision de la wilaya de la région, et en partenariat avec le Centre cinématographique marocain (CCM), comprendra une compétition de courts métrages dédiée aux professionnels marocains et une autre des articles de critique cinématographique, indique un communiqué de l'Association.

Parmi les grands moments de cette édition, figurent aussi la remise de trois prix financiers aux films lauréats, un prix pour le meilleur article critique en arabe et un autre pour le meilleur essai critique en français. Les réalisateurs souhaitant participer à la compétition doivent présenter un film dont la durée ne doit pas dépasser 40 minutes, produit lors des deux dernières années, poursuit la même source, précisant que les candidats sont invités à envoyer leurs dossiers de candidature avant le 27 novembre 2021, à l'adresse électronique du festival Afcam2019bm@gmail.com.

Théâtre

Le parcours de la production créative de l'écrivain et chercheur marocain Meskini Sghir tend ses racines à la poésie et le théâtre et se renouvelle dans la catégorie de théâtralité qui a accompagné à diverses occasions l'essor de la philosophie et l'approfondissement des connaissances en quête d'un monde meilleur et différent.

Liée historiquement à ce qui est appelé "le troisième théâtre", l'expérience de Meskini, qui s'inscrit dans l'orientation du théâtre amateur au Maroc vers de larges horizons d'expérimentation et de modernisation, est imprégnée dès le début par la catégorie de théâtralité, qui signifie le fait de disposer de spécificités exclusives et de techniques uniques qui font d'un travail donné le théâtre ou le quatrième art. Pour revenir aux débuts avec la publication en 1967 d'un recueil de poésies collectif intitulé "Des poésies pour les bonnes personnes" de Meskini Sghir, Driss Maliani et Ahmed Henaoui Chiadmi, il a été dit à cette époque qu'il s'agit de poètes prometteurs, mais Meskini qui a publié en 1990 son recueil "Mata Khatae" (Décédé par erreur) s'est retrouvé plus dans le quatrième art car depuis cette date, il a publié une série de pièces théâtrales, dont "Sarhan" et "Mantek Saka'een".

Si la pièce théâtrale "Mantek Saka'een" a plongé dans le patrimoine arabe afin de décrire et faire le diagnostic de la réalité de vie actuelle à travers la technique de l'interaction textuelle, ses autres œuvres théâtrales ont investi la même technique, ce qui est clair d'ailleurs dans certains textes comme "Un homme nommé Al-Hallaj" publié en 1996, "Le retour d'Omar Al-Khayyam dans la ville oubliée" en 2000 et "La sortie d'Ibn Arabi" publié ces dernières années.

Il s'agit donc d'une expérience de création riche de recherches et de connaissances afin d'écrire des œuvres destinées à un large public.

"Haut et Fort" de Nabil Ayouch au Festival international du film de la mer Rouge

Le Festival international du film de la mer Rouge a annoncé, mardi, la première sélection de projections qui auront lieu dans le cadre du programme "Chefs-d'œuvre arabes" lors de la session inaugurale (6 au 15 décembre), dont l'opus "Haut et Fort" du réalisateur marocain Nabil Ayouch.

Ce film avait été déjà projeté lors de la compétition officielle du Festival de Cannes, et a également été présélectionné pour représenter le Maroc lors de la prochaine édition des Oscars. L'opus plonge dans la vie des jeunes Marocains obsédés par le hip-hop à travers l'histoire d'un groupe d'adolescents dans le quartier de Sidi Moumen, à Casablanca. Ce lieu a constitué une source d'inspiration du réalisateur dans des œuvres précédentes. Il y a tourné des scènes de "Ali Zaoua" en 1999 et "Les

Chevaux de Dieu" en 2012.

Il est prévu que le festival présente une sélection des meilleures créations du cinéma arabe et mondial, ainsi que des expositions sur le tapis rouge, des séminaires, des ateliers et des programmes du marché de la mer Rouge. Le programme "Chefs-d'œuvre arabes" vise à jeter la lumière sur les œuvres cinématographiques les plus importantes du monde arabe qui traitent de différentes thématiques sociétales.

Fait en l'occurrence partie de cette catégorie l'opus "Leurs têtes sont vertes et leurs mains sont bleues", durant lequel le réalisateur Jay Bulger, nommé aux Emmy Awards, voyage avec le producteur marocain Karim Debbagh au Maroc dans le but de retrouver la trace de l'écrivain et compositeur Paul Bowles, qui publia, en 1959, des extraits

de son périple de trois ans dans le Royaume du Maroc pour documenter le riche patrimoine musical de la région pour le compte de la Bibliothèque du Congrès.

Le directeur artistique du Festival international du film de la mer Rouge, Edouard Waintrop, a souligné que le rôle principal du festival consiste à présenter un florilège de talents cinématographiques arabes, présenter des histoires et des contes variés au vu de la diversité du monde arabe et atteindre les publics arabe et international. Il a aussi exprimé sa fierté de pouvoir présenter des voix et des méthodes créatives innovantes, reflétant le mouvement de changement que connaît le cinéma arabe grâce à ces talents capables de mener la compétition à l'échelle mondiale.



La démondialisation va-t-elle alimenter l'inflation ?

L'inflation semble être dans tous les esprits de nos jours. Le débat se concentre généralement sur la question de savoir si les mesures de relance monétaire et budgétaire massives des Etats-Unis vont désancrer les anticipations d'inflation et faire dérailler les prix. Mais il existe une autre tendance qui pourrait également générer des pressions inflationnistes : la démondialisation.

La démondialisation est en cours depuis la crise financière mondiale de 2008. Mais la pandémie de coronavirus a considérablement accéléré la tendance. En utilisant les données de la crise financière, Kemal Kilic et moi prévoyons que le choc Covid-19 entraînera probablement une baisse de 35% des chaînes de valeur transfrontalières - le principal facteur de mondialisation au cours des trois dernières décennies.

Une enquête récente de l'institut ifo basé à Munich confirme cette conclusion. L'étude a montré qu'environ 19% des entreprises manufacturières allemandes prévoient de relocaliser la production. Parmi ceux-ci, 12% commenceront à acquérir des intrants auprès de fournisseurs allemands et 7% les produiront en interne.

La hausse des coûts de transport est susceptible d'accélérer l'abandon des chaînes de valeur mondiales. Pendant la pandémie, le coût des conteneurs utilisés pour expédier des marchandises d'Asie vers l'Europe et les Etats-Unis a presque décuplé, et les travailleurs des transports, confrontés à des conditions de travail de plus en plus difficiles, ont quitté leur emploi. Dans l'ensemble, le prix du transport de marchandises pour les entreprises est jusqu'à dix fois plus élevé qu'il ne l'était il y a tout juste un an.

Ces évolutions ont considérablement réduit la rentabilité des chaînes de valeur mondiales. Les entreprises ont adopté la délocalisation pour profiter de salaires beaucoup plus bas dans l'Europe post-communiste et en Chine, surtout après son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce en 2001. Et une révolution dans le secteur des transports - la conteneurisation - a facilité le processus en aidant à maintenir les coûts



de transport, suffisamment bas pour ne pas compenser les écarts salariaux. Aujourd'hui, ces écarts sont plus faibles et les coûts de transport sont beaucoup plus élevés, ce qui affaiblit l'incitation des entreprises à maintenir leurs activités dans des endroits éloignés. De plus, l'onshoring (ou «near-shoring») réduit leur vulnérabilité aux chocs mondiaux.

Selon Charles Goodhart et Manoj Pradhan, le retrait de la mondialisation qui en résulte, ainsi que le vieillissement de la population en Chine et dans les économies avancées, sont une recette pour l'inflation. Selon eux, la mondialisation a maintenu les prix bas pendant trois décennies : lorsque la production s'est déplacée vers les pays à bas salaires, les salaires ont été partout supprimés. Alors que la main-d'œuvre bon marché devient de plus en plus difficile à trouver, tant dans le pays qu'à l'étranger, le pouvoir de négociation de la main-d'œuvre dans les pays à revenu élevé va augmenter, aggravant les pressions inflationnistes. Ont-ils raison ? L'inflation des prix à la consommation et les salaires vont-ils s'accélérer après la pandémie, alors que le monde entre dans une nouvelle ère de démondialisation ?

La réponse dépend d'abord de la persistance des bouleversements dans le secteur des transports. Si, comme le soutiennent certains observateurs, le secteur connaît une transformation fondamentale, au cours de laquelle les coûts resteront élevés, cela pourrait induire une spirale salaires-prix dans les pays riches, les travailleurs cherchant à être indemnisés pour la hausse des prix.

Mais si les entreprises relocalisent leurs activités, l'impact des coûts de transport plus élevés sera considérablement diminué. De plus, l'argument selon lequel les pressions salariales alimenteront l'inflation pourrait ne pas tenir beaucoup. Après tout, dans de nombreux cas, les entreprises des pays à revenu élevé peuvent augmenter leur utilisation de robots, plutôt que d'embaucher des travailleurs locaux plus coûteux. Et, en effet, nos recherches indiquent que la relocalisation des chaînes d'approvisionnement favorise l'adoption de robots dans les pays à revenu élevé.

La robotisation diminuera également l'impact des tendances démographiques sur les salaires. Les entreprises anticipent le vieillissement de la population - et la diminution de la main-d'œuvre qui en

découle - depuis les années 90. Et, comme l'ont montré Daron Acemoglu et Pascual Restrepo, les pays connaissant un vieillissement démographique plus rapide ont adopté des robots à un rythme plus rapide. En Allemagne, l'une des sociétés au vieillissement le plus rapide au monde, le nombre de robots pour 1000 travailleurs est passé de moins de deux au milieu des années 90 à quatre en 2019.

La robotisation ne fera pas que modérer la pénurie de main-d'œuvre; il pourrait même le compenser, conduisant à un excédent de main-d'œuvre.

Comme Acemoglu et Restrepo l'ont souligné, au cours des trois dernières décennies, l'automatisation a déplacé beaucoup plus de travailleurs qu'elle n'a créé de nouveaux emplois. Bien que cela comporte certainement des risques pour les travailleurs, en particulier ceux confrontés à la hausse des prix dans les économies avancées, cela suggère également qu'il est peu probable que la démondialisation alimente une flambée de l'inflation de si tôt.

Par Dalía Marin

Professeure d'économie internationale à la School of Management de l'Université technique de Munich

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 33/BG/2021

Le 26/11/2021 à 10 Heures , il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à L'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE SIEGE DE LA PROVINCE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :26 000,00 DHS (VINGT SIX MILLE DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 890808.00 DHS (HUIT CENT QUATRE VINGT DIX MILLE HUIT CENT HUIT DIRHAMS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) - La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs Offres par voie électronique.

Important :
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.
2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 25/11/2021 à 10H00 heures 00 Minutes (Date limite).

N° 9465/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION
DE MARRAKECH SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°34/BG/2021

Le 26/11/2021 à 11 Heures , il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à L'ACHAT DE MATERIEL ET MOBILIER POUR LE SIEGE DE LA PROVINCE DE YOUSOUFIA

Le dossier d'appel d'offres

peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 40000,00 DHS (QUARANTE MILLE DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 1 484256DHS (UN MILLION QUATRE CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE DEUX CENT CINQUANTE SIX DIRHAMS).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) - La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs Offres par voie électronique.

Important :
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.
2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 25/11/2021 à 11h heures 00 Minutes (Date limite).

N° 9466/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
REGION MARRAKECH
SAFI
PROVINCE
DE YOUSOUFIA
SECRETARIAT GENERAL
DBM
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 35/BG/2021

Le 26/11/2021 à 12 Heures , il sera procédé, dans la salle des réunions du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix relatif à L'ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU, PAPERIE ET IMPRIMÉS.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés du Secrétariat Général de la Province de Youssoufia, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 DHS (Dix mille DIRHAMS).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de: 101 000 DHS (cent un mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret

n°2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars)
- La Soumission électronique est autorisée conformément à l'arrêté n°20-14 du 4 Septembre 2014.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des Marchés au niveau du Secrétariat Général de la Province YOUSOUFIA.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer leurs Offres par voie électronique.

Important :
1-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article 10 du Règlement de la Consultation.
2-Les échantillons seront déposés au niveau du nouveau siège de la Province de Youssoufia, contre décharge au plus tard le 25/11/2021 à 12 heures 00 Minutes (Date limite).

N° 9467/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement
et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 34/2021/DGM

Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale
Le 29/11/2021 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction de la Météorologie Nationale à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 34/2021/DGM, pour la maintenance des équipements d'automatisation de l'observation météorologique de la piste d'envol 13/31 à l'aéroport d'Oujda-Angad (Préfecture d'Oujda-Angad).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des Marchés Publics de la Direction de la Météorologie Nationale sise à Boulevard Mohamed Taieb Naciri, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 438 600,00 Dirhams (Quatre cent trente huit mille six cent dirhams TTC).

- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Service des Marchés Publics de la Direction de la Météorologie Nationale en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit transmettre par voie

électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la déma-

térialisation des procédures de passation des marchés publics
Il est prévu une visite des lieux le 16/11/2021 à 10 h00mn à l'aéroport

d'Oujda-Angad.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 9468/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE
INSTITUT SUPERIEUR DES PROFESSIONS INFIRMIERES ET TECHNIQUES DE SANTE
REGION DE CASABLANCA-SETTAT

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المعهد العالي للمهن
التربصية وتقنيات الصحة
جهة الدار البيضاء-سطات

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021
SEANCE PUBLIQUE

Le 21 décembre 2021 à 10H00, il sera procédé, dans la salle de réunion de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca (à côté de la maison des jeunes El Hank), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, ayant pour objet : Achat et installation de divers matériels et mobiliers de bureau au profit de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca, reparti en trois lots :

LOT 1: Achat et installation de mobilier de bureau pour les différents locaux administratifs et salles pédagogiques ;

LOT 2: Achat et installation de mobilier de bureau pour amphithéâtre ;

LOT 3: Achat de matériel de bureau.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, et il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante :

<https://www.marchespublics.gov.ma/>

• **Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de (en dhs) :**

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat et installation de mobilier de bureau pour les différents locaux administratifs et salles pédagogiques.	64 000.00	Soixante-quatre mille dirhams
2	Achat et installation de mobilier de bureau pour amphithéâtre.	12 600.00	Douze mille six cent dirhams
3	Achat de matériel de bureau.	30 000.00	Trente mille dirhams

• **L'estimation des coûts des prestations est fixée (en dhs)TTC :**

Lot	Désignation	Montant (En chiffres)	Montant (En lettres)
1	Achat et installation de mobilier de bureau pour les différents locaux administratifs et salles pédagogiques.	4 230 205.20	Quatre million deux cent trente mille deux cent cinq dirhams et vingt centimes
2	Achat et installation de mobilier de bureau pour amphithéâtre.	843 414.00	Huit cent quarante-trois mille quatre cent quarante dirhams
3	Achat de matériel de bureau.	2 049 000.00	Deux million quarante-neuf mille dirhams

Le Contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les Concurrents peuvent :

- Soit les envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit déposer, contre récépissé leurs plis au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est porté à la connaissance des concurrents qu'en vertu de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, qu'il est prévu la possibilité de la réception électronique des offres.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau de l'unité de budget et de comptabilité de l'institut supérieur des professions infirmières et techniques de santé Casablanca sise avenue Tan-Tan quartier El Hank Casablanca, au plus tard le **20 décembre 2021 à 14H00**.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N°9464/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE EL KELAA DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI AMEUR
CAIDAT BENI AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
N°/01

**AVIS DE CONCOURS D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNEE 2021.**

La commune EL AMRIA organise au profit des Adjointes Administratifs 2eme Grade et des Adjointes Administratifs 3eme Grade des Adjointes Techniques 3eme Grade de cette commune, un examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2021, en date du : **18 décembre 2021 à 09h00** du matin au siège de cette commune. Et ce suivant le tableau ci après :

Grade d'origine	Grade de promotion	Conditions de concours	Nbre de poste	Dossiers de candidature
Adjointes Administratifs 2eme Grade	Adjointes Administratifs 1er Grade	L'examen est ouvert aux candidats Fonctionnaires titulaires ayant passé six années de service dans leurs grade d'origine .	01	Les dossiers de candidature Doivent être déposés avant le : 17 décembre 2021 date du dernier délai, à la direction des services de la commune.
Adjointes Administratifs 3eme Grade	Adjointes Administratifs 2eme Grade	L'examen est ouvert aux candidats Fonctionnaires titulaires ayant passé six années de service dans leurs grade d'origine .	01	
Adjointes Techniques 3eme Grade	Adjointes Techniques 2eme Grade	L'examen est ouvert aux candidats Fonctionnaires titulaires ayant passé six années de service dans leurs grade d'origine .	01	

Le concours d'aptitude professionnelle comporte des épreuves écrites selon les lois en vigueur.
Les admis a l'écrit, ayant une note d'au moins 10/20.

N°9469/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE D'AKNOUL
CAIDAT D'AJDIR
COMMUNE D' AJDIR

**AVIS DE CONCOURS
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Le Président de la commune D'AJDIR porte à la connaissance à l'ensemble des fonctionnaires relevant de cette commune qu'il a été décidé d'organiser deux concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année :2021, selon le tableau suivant :

Grade actuel	Grade d'accès	Conditions de participation au concours	Nombre de poste	Délaï de dépôt des dossiers de candidatures et service concerné pour recevoir ces dossiers	Date et lieu de concours écrite	Date des épreuves orale
Adjoint technique 3 ^{ème} grade (échelle :06)	Adjoint technique 2 ^{ème} grade (échelle :07)	Six ans (6) de service effectif dans le grade de adjoint technique 3 ^{ème} grade	02	01/12/2021 à 16 H 30 mn soir au bureau d'ordre contre un reçu	12/12/2021 À 10H du matin A l'école CHOUHADA à AJDIR CENTRE	Mardi 21/12/2021 à 10 H du matin
Adjoint administratif 3 ^{ème} grade (échelle :06)	Adjoint administratif 2 ^{ème} grade (échelle :07)	Six ans (6) de service effectif dans le grade de adjoint administratif 3 ^{ème} grade	01	01/12/2021 à 16 H 30 mn soir au bureau d'ordre contre un reçu	12/12/2021 À 10H du matin A l'école CHOUHADA à AJDIR CENTRE	Mardi 21/12/2021 à 10 H du matin

N°9470/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE EL JADIDA
CERCLE HAOUZIA
CAIDAT OULED RAHMOUNE
COMMUNE OULED RAHMOUNE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
* SEANCE PUBLIQUE ***

Le : 29/11/2021 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Commune OuledRahmoune à l'ouverture des plis relatif à l' appel d'offre ouvert sur offre de prix comme suit :

N°AO	Heure	OBJET	Estimation du maître d'ouvrage	Caution provisoire
05/2021	11 H	La vente de matériel et mobilier et mobilier ferrailés mise en fourrière de chaabtalhouala CT Oule d'Rahmoune EN LOT UNIQUE	5.000,00 cinq mille dhs	500,00 cinq cent dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service recette communale de la Commune OuledRahmoune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la Commune OuledRahmoune.
- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le service financier de la Commune OuledRahmoune.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leurs offres par voie électronique dans le site des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du cahier de charge.

N°9471/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE MIDELT
CONSEIL PROVINCIAL DE MIDELT

*****AVIS DES APPELS D'OFFRES*****

Il sera procédé en séance publique, dans la salle des réunions du conseil provincial de Midelt, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouvert sur offre des prix, dont l'objet est :

N° d'appel d'offres	Objet d'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis
10/BP/2021	Achat de matériel médical pour le CHP (centre Hospitalier Provincial) Midelt : deux (2) Echographe Doppler, Microscope Chirurgicale D'ophtalmologie et Microscope de Consultation ORL.	Le 01/12/2021 à 11 :00Heure
11/BP/2021	Achat de matériel médical pour le CHP (centre Hospitalier Provincial) Midelt: Automate de Biochimie, Automate D'hématologie Automatique, d'un Radiographie RVG, Capteur Intra ORAL Avec Ordinateur Portable pour RVG, Moteur D'endodontie Dentaire (Localiseur D' Apex Dentaire), Lampe de Polymérisation Rechargeable et Tablier Plombe de Protection	Le 01/12/2021 à 12 :00Heure

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés publics /conseil provincial de Midelt. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat <https://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire et L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

N° d'appel d'offres	Montant du cautionnement provisoire (dhs) TTC	Montant de L'estimation (dhs) TTC
10/BP/2021	10 000.00	988 800.00
11/BP/2021	8 000.00	795 720.00

Les prospectus, catalogues, notices ou autres documents techniques de tous les articles doivent être déposés (dans un pli ferme) dans le bureau des marchés publics du conseil provincial de Midelt au plus tard le jour ouvrable précédant la date fixée pour la séance d'ouverture des plis et avant l'heure 16h30 contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.


Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs plis au Bureau des marchés publics /conseil provincial de Midelt contre récépissé.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail marocain des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 et 11 du règlement de consultation.

N°9472/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc


وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

**DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE LA REGION DE BENI MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION PROVINCIALE DE L'AGRICULTURE DE BENI MELLAL**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 22/2021 /DPA/4/FIDA
(SEANCE PUBLIQUE)**

L'An Deux Mille Vingt et Un Le Trente Novembre à Dix Heures (30 /11 /2021) à 10 H , il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur Offres de Prix pour la réalisation des travaux d'aménagements hydro-agricoles des périmètres de petite et moyenne hydraulique sur 10.7 km dans le cadre du projet de développement rural des montagnes de l'Atlas (PDRMA) au niveau de la Commune Territoriale de Boufferda et de Tizi N'istly, Cercle d'Aghbala Province de Beni Mellal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré Du service support de la D.P.A, Rue de Safi Quartier Administratif Beni-Mellal, il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés public : <http://WWW.marchespublics.gov.ma> ;

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cinquante mille dirhams (50 000,00Dhs).**
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois millions Six Cent quatre Vingt Mille Cent Vingt dirhams (3 684 120,00 Dhs).TTC**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (du 20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau des marchés de la DPA de Beni Mellal
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre séance tenante au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la Séance, et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et finances n°20-14 du 8 Kadada 1435(4 septembre 2014).

Il est prévu une visite des lieux le : **17 /11 /2021 à 09 Heures** à partir du siège de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Beni Mellal


Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation. Chaque concurrent doit fournir une copie certifiée conforme du certificat de qualification et classification des entreprises, conformément à l'arrêté n°3032-13 du 26 Di-Hijja 1434 (1^{er} Novembre 2013); comme suit :

Branche	Qualifications exigées	Classe
4	4-1	3

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9473/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale
Du préscolaire et des sports
A.R.E.F. Marrakech Safi
Direction Provinciale de Rhamna



المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين بمركن السفي
الدائرة الإقليمية بمركن السفي

AVIS RECTIFICATIF RELATIF

A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° AOO 28/RH/2021/INV

Il est porté à la connaissance du grand public que l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 28/RH/2021/INV, relatif à TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET MISE À NIVEAU DES ÉCOLES PRIMAIRES ET LYCÉES COLLÉGIAUX RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE RHAMNA.

a été rectifié comme suit :

Montant de l'estimation DES travaux TTC en lettres est : (Un million cinq cent mille dirhams) au lieu de (Un million cinq cent dirhams)

Le reste des conditions et clauses n'a pas subi de changement

N°9474/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة إقليم خنيفرة
دائرة أجموس
قيادة الحمام
الجماعة : الحمام

إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021

بناء على القرارات رقم 54 و 55 و 56 بتاريخ 2021/10/26، في شأن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 يعين رئيس المجلس الجماعي للحمام عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة موظفي الجماعة، وذلك حسب الجدول التالي:

الدرجة المتعددة بشانها	عدد المناصب في حدود 13 %	تاريخ ومكان الامتحان	آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح	الشروط الملزمة للمشاركة في الامتحان
محرر من الدرجة الثانية المسلم 10	01	بمقر جماعة الحمام بتاريخ 2021/12/31	2021/12/29	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة محرر من الدرجة الثالثة إلى غاية 2021/12/31
مساعد اداري من الدرجة الاولى المسلم 8	01	بمقر جماعة الحمام بتاريخ 2021/12/31	2021/12/29	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد اداري من الدرجة الثانية إلى غاية 2021/12/31
مساعد تقني من الدرجة الثانية المسلم 7	02	بمقر جماعة الحمام 2021/12/04	2021/12/01	6 سنوات من الخدمة الفعلية في درجة مساعد تقني من الدرجة الثالثة إلى غاية 2021/12/31

ملحوظة
تودع طلبات الترشيح لدى مكتب الموارد البشرية بمقر الجماعة تجرى الامتحانات الشفوية بعد الإعلان عن النتائج الكتابية.

N°9475/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE SE SETTAT
CERCLE DE SETTAT CHAMALIA
CAIDAT D'OULAD SAID
COMMUNE TERRITORIALE D'OULAD SAID

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé, dans le bureau du président de la commune territoriale d'Oulad Said, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix suivant:

N° D'APPEL D'OFFRE	Objet de l'appel d'offre	Date et heure d'ouverture des plis	Montant de la Caution en dhs	Estimation du cout mensuel de loyer établis par le maitre d'ouvrage
04/2021/O.S	Location d'un locale commerciale n° 20 de la commune d'Oulad Said - Province de Settat	01/12/2021 à 11 heures	4 200,00 (Quatre mille deux cent)	700,00 (Sept cent) dhs/mois

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au siège de la commune, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au président de la commune territoriale d'Oulad Said province de Settat ;
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau des marchés au siège de la commune ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêt du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 2.12.349 précité et prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

✓ Une visite des lieux sera organisée aux lieux du projet le Jeudi 18 novembre 2021; départ à 10h 00 min matin, point de départ le siège de la commune.

N°9476/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la Région de l'Oriental
Direction Provinciale d'Oujda Angad
Lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz
C P G E - Oujda -

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le : 29/11/2021 à partir de : 09 H 00, il sera procédé dans la salle des réunions de l'internat des CPGE du lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz - Oujda- Sis : Bd. Allal ben Abdellah - Oujda, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

N° de l'appel d'offres	Objet	Date et heure d'ouverture des plis	Caution provisoire en dirhams	L'estimation établie par le maitre d'ouvrage en dirhams (TTC)
02/CPGEO/2021	Prestation de Cuisson au Profit de l'internat des classes préparatoires aux grandes écoles du lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz - Oujda-	29/11/2021 à 09H00	2 300,00	116 438,40

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré du Bureau du Maitre d'ouvrage, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°-2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.


Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des services matériels et financiers du lycée qualifiant Omar Ibn Abdelaziz 'Oujda -
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité,
- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés de l'Etat conformément à l'arrêt du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les dispositions de l'article 8 du règlement de la consultation et doivent être originales ou copies certifiées conformes.

N°9477/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa Draa
Direction Provinciale de l'Agriculture
TIZNIT

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS
N° 23/2021/DPA/TZ/SMOP
(SEANCE PUBLIQUE)

(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mardi 30 Novembre 2021 à 12 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de création et d'aménagement de points d'eau à travers les zones d'élevage, dans le cadre du projet de développement de l'élevage du caprin prévu dans le cadre du Plan Maroc Vert , province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 (Vingt mille dirhams).

L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.015.200,00 (Un million quinze mille deux cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- ⇒ Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- ⇒ Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;
- ⇒ Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis
- ⇒ Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.

Les qualifications minimales requises pour les entreprises sont :
* Pour les concurrents installés au Maroc
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Type	Secteur	Qualification exigées	Classe
Agriculture	2 - Puits et Forages	2.1 - Travaux de creusement de puits	1

N°9478/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 21/2021/DPA/TZ/SMOP (SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mardi 30 Novembre 2021 à 10 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Aménagement hydro-agricole relatif à l'équipement des points d'eau en pompes solaires à travers les périmètres de petite et moyenne hydraulique pour la mobilisation des eaux d'irrigation, Province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25.000,00 (Vingt cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.248.000,00 (Un million deux cent quarante huit mille dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.
N° 9482/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE MARITIME
Direction Régionale de l'Agriculture Du Sous-Massa Draa
Direction Provinciale de l'Agriculture TIZNIT
AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 22/2021/DPA/TZ/SMOP (SEANCE PUBLIQUE)
(Réservé à la petite et moyenne entreprise nationale)

Le Mardi 30 Novembre 2021 à 11 H, il sera procédé, à la Salle de réunion de la D.P.A de Tiznit, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des points d'eau dans le cadre du projet de développement de l'élevage du caprin prévu dans le cadre du plan maroc vert, province de Tiznit.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10.000,00 (Dix mille dirhams).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 501.996,00 (Cinq cent un mille neuf cent quatre vingt seize dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des Marchés de la D.P.A de Tiznit ;

- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis

- Soit les envoyer par voie électronique du portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 5 du règlement de consultation.
N° 9483/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Confortement du talus d'un tronçon de la route reliant AjdirAzghar pour protection des conduites d'adduction

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS N° 126DR9/C/AMN/5/ 2021
Séance publique

La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : le confortement du talus d'un tronçon de la route reliant AjdirAzghar pour protection des

conduites d'adduction. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises (PME) nationales, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.

L'estimation du coût des prestations s'élève à 840 000,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 840 000 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchéspublics.gov.ma>

Les dossiers de consultation peuvent être retirés à l'adresse suivante :

Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture

ture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 01/12/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau - Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71 Email : fferrasi@onee.ma

Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

N° 9484/PC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Wilaya de la Région de Béni Mellal Khenifra
Province de Béni- Mellal
Secrétariat Général

AVIS MODIFICATIF ET REPORT

Concernant A.O.O n° 16/BG/2021, publié aux journaux :
♣ Libération : N° 9443 du 16-17/10/2021
♣ Rissalat Al Oumma N° 11953 du 16-17/10/2021

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis et l'estimation des coûts des prestations et le Cautionnement provisoire d'appel d'offres N° 16/BG/2021, prévue initialement le 10/11/2021 à 10 heures, concernant : **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES LOGEMENTS DE FONCTION RELEVANT DE LA PROVINCE DE BENI MELLAL**, sont modifiées et reportées comme suit :

☞ Date et heures d'ouverture des plis	16/11/2021 à 10 heures
☞ Estimation des coûts des prestations	426.300,00 dhs « Quatre Cent Vingt Six Mille Trois Cent Dirhams».
☞ Cautionnement provisoire	8.000,00 dhs (Huit Mille Dirhams).
☞ Prix d'acquisition des plans	50 DH (Cinquante dirhams).

Le reste sans changement

N°9479/PA

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

قطاع المياه والغابات
Département des Eaux et Forêts
La Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna

APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DE PRIX N°09/ 2021/DPEFLCD/RH

Le 26 du mois de Novembre 2021 à 15 :00 heures, il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Rhamna sise à Hay Riad 2 Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux d'aménagement des voies de circulation , d'un parking et d'un réservoir d'eau au site communal de BAHT EL MACHRAA lot unique, Collectivité Territoriale de Sidi Abdallah, Province de Rhamna.

Le cautionnement provisoire est arrêté au montant du dix mille (10.000,00) dhs
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 521169,00 cinq cent vingt et un mille six cent soixante-neuf dirhams 00 cts

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit Envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au siège de DPEFLCD RHAMNA.
- Soit Déposer leurs dossiers contre récépissé au siège de DPEFLCD RHAMNA.
- Soit Remettre les dossiers au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Ou par soumission électronique au www.marchéspublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

Les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification des entreprises intervenantes dans le secteur forestier conformément au tableau ci-dessous :

Secteur	Classe	Qualification exigée
3	4	3.1

N.B : Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°9481/PA

Royaume du Maroc
Université Hassan II – Casablanca
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N°20UH2C/2021 (SEANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence (Site Casablanca, sis à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) de l'Université Hassan II de Casablanca, à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet	Estimation en dhs TTC	Montant du cautionnement provisoire en dirhams	Date et Heure
20UH2C/2021	Achat de matériels Scientifiques destinés à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca en Deux (2) lots :			
	Lot n°1 : Hydraulique	Lot n°1 : 637 200,00	Lot n°1 : 9 600,00	29/11/2021 à 12h00min
	Lot n°2 : Génie Industriel	Lot n°2 : 156 600,00	Lot n°2 : 2 400,00	

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés gratuitement du bureau du service des marchés de l'Ecole Nationale Supérieure D'ArtsEt Métiers De Casablanca (Site ENSAM, Av. Nile, 150 Casablanca). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université Hassan II de Casablanca.

Les concurrents peuvent:

- 1- Soit déposer, contre récépissé, dans le bureau du service des marchés de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca (sise à 19, Bd Tarik Ibnou Ziad Casablanca) jusqu'au jour ouvrable précédant le jour de l'ouverture des plis ;
- 2- Soit déposer contre récépissé au siège de la présidence de l'Université Hassan II Casablanca site Casablanca, le jour de l'ouverture des plis ;
- 3- Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- 4- Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- 5- La documentation et les prospectus techniques doivent être déposés au niveau du bureau du service Marché du siège de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sise à Tarik IbnouZiadCasablanca, le 26/11/2021 avant 16 heures dernier délai.
- 6- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du règlement de consultation.

N°9480/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche Maritime, du
Développement Rural et
des Eaux et Forêts
Département des Eaux
et Forêts

La Direction Provinciale
des Eaux et Forêts
et de la Lutte Centre
la Désertification
de Rhafna

APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRE DE
PRIX N°08/
2021/DPEFLCD/RH

Le 26 du mois de Novem-
bre 2021 à 11 :00 heures, il
sera procédé, au siège de la
Direction Provinciale des
Eaux et Forêts et de la
Lutte Centre la Désertifica-
tion de Rhafna sise à Hay
Riad 2 Bengueir, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sur
offres de prix pour : Tra-
vaux robeissement dans la
périmètre baht el machraa
sur une superficie de 2.5
ha, Collectivité Territoriale
de Sidi Abdallah, Province
de Rhafna.

Le cautionnement provi-
soire est arrêté au montant
du dix mille (10.000,00) dhs
L'estimation des coûts des
prestations établies par le
maître d'ouvrage est fixée
comme suit : 414650,40
Quatre cent quatorze mille
six cent cinquante dirhams
40 cts

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du Décret n°2-12-
349 relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent nt
selon leur choix :

• Soit Envoyer leurs docu-
ments par courrier recom-
mandé avec accusé de
réception au siège de
DPEFLCD RHAFNA.

• Soit Déposer leurs docu-
ments contre récépissé au
siège de DPEFLCD
RHAFNA.

• Soit Remettre les dossiers
au Président de la Commis-
sion d'Appel d'Offres au
début de la séance et avant
l'ouverture des plis.

• Ou par soumission élec-
tronique au [www.marches-
publics.gov.ma](http://www.marches-
publics.gov.ma)

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 8 du règlement
de consultation.

N.B : Les concurrents non
installés au Maroc doivent
fournir le dossier technique
tel que prévu par le règle-
ment de consultation.

N° 9486/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'IFRANE
COMMUNE DE SIDI EL
MAKHFI
REGIE DE RECETTES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 01 / 2021.

Le mercredi 01 Décembre
2021 , à 11 heure . il sera
procédé au siège de la Com-
mune de Sidi El Makhfi , à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offre des prix
concernant

L'affermage du parc auto à
sidi addi . à compter de la
date fixée dans l'ordre de
service ou l'autorisation d'
exploitation au 31 Décem-
bre 2022.

Le contenu de l'appel d'offres
peut être retiré du bureau
de la régie de recettes de la
commune de sidi el makhfi .
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
(www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu de l'appel d'offres
et ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n°2-12-
349 du jourmada 1 1434 . 20/
03/ 2013 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Bureau
de la régie de recettes de la

somme de : 5 000.00 di-
rhams ;

Le montant d'exploitation
de ce parc auto est fixé en ce
basant sur l'estimation éta-
blie par la commission ad-
ministrative chargée de
l'estimation à la somme de ;
30 000.00 dirhams .
Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
de la régie de recettes de la
commune de sidi el makhfi .
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
(www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu , la présentation
et ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n°2-12-
349 du jourmada 1 1434 . 20/
03/ 2013 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Bureau
de la régie de recettes de la
commune .

- Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à
l'adresse précitée ;

- Soit les envoyer par le
portail des marchés public .

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis .

Les pièces justificatives à
fournir par chaque concu-
rent sont celles prévues par
l'article 25 du décret n ° 20-
12 - 349 relatif aux marchés
publics .

N° 9487/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'IFRANE
COMMUNE DE SIDI EL
MAKHFI
REGIE DE RECETTES
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT
N° 02 / 2021.

Le Mercredi 01 Décembre
2021 , à 12 heure . il sera
procédé au siège de la Com-
mune de Sidi El Makhfi , à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offre des prix
concernant

L'affermage du souk heb-
domadaire de sidi addi à
compté de la date fixée
dans l'ordre de service ou
l'autorisation d'exploitation
au 31 Décembre 2022.

Le montant du cautionne-
ment provisoire du souk
est fixé à la somme de :
10.000,00 dirhams ;

Le montant d'exploitation
de ce souk est fixé en ce
basant sur l'estimation établie
par la commission adminis-
trative chargée de l'estima-
tion à la somme de ; 40
000.00 dirhams .

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré du bureau
de la régie de recettes de la
commune de sidi el makhfi .
Il peut également être télé-
chargé à partir du portail
des marchés de l'Etat
(www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu , la présentation
et ainsi que le dépôt des
dossiers des concurrents
doivent être conformes aux
dispositions des articles 27
et 29 et 31 du décret n°2-12-
349 du jourmada 1 1434 . 20/
03/ 2013 relatif aux marchés
publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis au Bureau
de la régie de recettes de la

commune .

- Soit les envoyer par cou-
rier recommandé avec ac-
cusé de réception à
l'adresse précitée ;

- Soit les envoyer par le por-
tail des marchés public .

- Soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis .

Les pièces justificatives à
fournir par chaque concu-
rent sont celles prévues par
l'article 25 du décret n ° 20-
12 - 349 relatif aux marchés
publics .

N° 9488/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'AZILAL
COMMUNE
TERRITORIALE
DE BNI HASSANE
Avis d'appel d'offres
ouvert n° 02 / BH / 2021

Le jeudi 02 DECEM-
BRE 2021 à 12 heures, il sera
procédé dans la salle des
réunions au siège de la
commune territoriale de
BniHassane à l'ouverture
des plis relatifs à l'appel
d'offres sur offres de prix
relatif à :

1) la déclaration sur l'hon-
neur ;

2) l'original du récépissé du
cautionnement provisoire
ou l'attestation de la cau-
tion personnelle et soli-
daire.

3) Pour les groupements,
une copie légalisée de la
convention constitutive du
groupement prévue à l'arti-
cle 157 du décret précité ;

B) Dossier technique com-
prenant :

1) une note indiquant les
moyens humains et tech-
niques du concurrent, le
lieu, la date, la nature et
l'importance des presta-
tions qu'il a exécutées ou
à l'exécution desquelles il a
participé.

2) les attestations délivrées
par les maîtres d'ouvrages
publics ou privés ou par les
hommes de l'art sous la di-
rection desquels lesdites
prestations ont été exé-
cutées avec indication de la
nature des prestations, le
montant, les délais et les
dates de réalisation, l'appré-
ciation, le nom et la qualité
du signataire.

C) Pièces complémentaires :

1) Le cahier des prescrip-
tions spéciales (CPS) signé à
la dernière page avec la
mention manuscrite « lu et
accepté » et paraphé sur

toutes les pages ;

2) Le règlement de la der-
nière page et paraphé sur
toutes les pages.

N° 9489/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE
DU PRESCOLAIRE
ET DES SPORTS
AREF MARRAKCH -
SAFI

DIRECTION D'EL KELAA
DES SRAGHNA
AVIS D'APPEL
D'OFFRE OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 07/FDR/2021

Le 30/11/2021 à 10 H, il
sera procédé dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna relevant de l'AREF
Marrakech Safi, avenue
Youssef Ibn Tachfine à El
Kelaa des Sraghna, à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offre ouvert sur
offres de prix pour Les tra-
vaux d'aménagement des
écoles primaires relevant de
la direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna répartis
en quatre lots :

• Lot N° 01 : Quatorze (14)
écoles primaires ;

• Lot N° 02 : Treize (13)
écoles primaires ;

• Lot N° 03 : Douze (12)
écoles primaires ;

• Lot N° 04 : Onze (11)
écoles primaires .

Les dossiers d'appel d'offre
peuvent être retirés du Ser-
vice des Affaires Adminis-
tratives et Financières -
Bureau des marchés - de la
direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna, il peut
également être téléchargé à
partir du portail des mar-
chés publics : [www.mar-
chepublics.gov.ma](http://www.mar-
chepublics.gov.ma).

* Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :

• Lot N° 01 : (38 000,00 DH)
Trente huit mille Dirhams ;

• Lot N° 02 : (40 000,00 DH)
Quarante mille Dirhams ;

• Lot N° 03 : (36 000,00 DH)
Trente six mille Dirhams ;

• Lot N° 04 : (30 000,00 DH)
Trente mille Dirhams .

* L'estimation des coûts des
prestations établie par le
maître d'ouvrage (T.T.C) est

fixé à la somme de :

• Lot N°01 : (1 872 324,00
DH) Un Million Huit Cent
Soixante Douze Mille Trois
Cent Vingt Quatre Dirhams ;

• Lot N°02 : (1 971 432,00
DH) Un Million Neuf Cent
Soixante et Onze Mille Qua-
tre Cent Trente Deux Di-
rhams ;

• Lot N°03 : (1 839 475,00
DH) Un Million Huit Cent
Trente Neuf Mille Quatre
Cent Soixante Quinze Di-
rhams ;

• Lot N°04 : (1 460 145,00
DH) Un Million Quatre
Cent Soixante Mille Cent
Quarante cinq Dirhams ;

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des docu-
ments des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 27,
29 et 31 du décret 2.12.349
relatif aux marchés publics .

Les concurrents peuvent :
- soit envoyer leurs plis par
courrier recommandé avec
accusé de réception au Ser-
vice des Affaires Adminis-
tratives et Financières -
Bureau des marchés - de la
direction provinciale d'El
Kelaa des Sraghna ;

- soit les déposer contre ré-
cépissé au bureau précité ;
- soit les remettre au pré-
sident de la commission
d'appel d'offres au début
de la séance et avant l'ou-
verture des plis .

Les certificats de qualifica-
tion et de classification de-
mandés sont :

• Secteur : A (Construc-
tions)

• Qualification : A 2 (tra-
vaux courants en béton
armé -maçonnerie pour bâ-
timent)

• Classe : 5

Pour les candidats étran-
gers, les certificats de qualifi-
cation et de classification
ne sont pas exigés, ils doi-
vent produire un dossier
technique composé d'une
note sur les moyens hu-
mains et techniques et des
attestations de références .

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement
de consultation .

N° 9490/PA

الوكالة الوطنية للنباتات الطبية والعطرية - تاونات
+30838304+ +0686 5604000 8 33112 + 0111
Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques - Taounate

PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF ET COMPLEMENTAIRE - ANNEE BUDGETAIRE 2021							
En application des dispositions de l'article 14 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, le programme prévisionnel modificatif et complémentaire des marchés que l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques envisage de lancer pour l'année budgétaire 2021 est le suivant :							
Rubrique	Nature Budget (INVT ou FCT)	Objet/Nature de l'appel d'offre	Période prévue pour le lancement	Mode de passation	Estimation administrative provisoire	Le lieu d'exécution	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise, aux Coopératives, et aux auto-entrepreneurs
Achats de matières et de fournitures consommables							
Achat de matières consommables et de produits de laboratoire	BG - FCT	Achat de matières consommables et de produits de laboratoire	2 ^{ème} trimestre 2021	Appel d'Offres Ouvert	600 000,00	ANPMA - TAOUNATE	100%
Charges immobilières							
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	BG - FCT	Prestations de gardiennage et surveillance des locaux de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques.	4 ^{ème} trimestre 2021	Appel d'Offres Ouvert	240 000,00	ANPMA - TAOUNATE	100%
Nettoyage de bâtiments administratifs	BG - FCT	Nettoyage des locaux de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques.	4 ^{ème} trimestre 2021	Appel d'Offres Ouvert	125 000,00	ANPMA - TAOUNATE	100%
Entretien des espaces verts	BG - FCT	Travaux d'entretien des espaces verts de l'Agence Nationale des Plantes Médicinales et Aromatiques.	4 ^{ème} trimestre 2021	Appel d'Offres Ouvert	460 000,00	ANPMA - TAOUNATE	100%
Equipement							
Achat de matériel scientifique et technique	BG- INVT	Achat de matériel scientifique et technique	4 ^{ème} trimestre 2021	Appel d'Offres Ouvert	2 600 000,00	ANPMA - TAOUNATE	
Charges Sociales							
Assurances accident de travail	BG - FCT	Assurances accident de travail	4 ^{ème} trimestre 2021	Appel d'Offres Ouvert	60 000,00	ANPMA - TAOUNATE	

N°9485/PA

«JOB NAS TRANSPORT » SARL
AU CAPITAL DE CENT MILLE (100.000,00) DIRHAMS
SIÈGE SOCIAL : JORF LAKHDAR EXT LS BIS 40 13 1er ETAGE OUIDJA DISSOLUTION ANTICIPEE

Au terme de la décision de l'associé unique du 20/09/2021, de la société «JOB NAS TRANSPORT » SARL, il a été décidé ce qui suit :
- La dissolution anticipée de la société, vu que la société n'exerce aucune activité.
- La nomination de Monsieur TALHA Nasr-eddine liquidateur pour la société.
- Le siège de liquidation est à fixé Jorf Lakhdar Ext Ls Bis 40 13 1er étage OUIDJA Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce d'OUIDJA le 05/10/2021 sous le N° 3445.

N° 9491/PA

BS VIEW COMPANY
Société à responsabilité limitée d'Associé Unique au capital de 100.000,00 Dirhams

Siège social: 20, rue Mostafa El Mâani - Casablanca R.C. Casa N° 437.113 - ICE N° 002294205000083 EXTENSION D'OBJET SOCIAL

I. Aux termes des Décisions de l'Associé Unique en date du 21 septembre 2021, il a été décidé :

- L'extension de l'objet social de la société aux activités ci-après :
- Toutes activités de conseil, de consultation, d'assistance et d'intermédiation dans tous domaines notamment financier, commercial, industriel et immobilier ;
- La modification de l'article 3 des statuts de la société
- L'adoption des statuts de la société mis à jour, en conséquence.

II. Le dépôt légal a été effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 02 novembre 2021 sous le numéro 798574.

POUR EXTRAIT ET MENTION

N° 9492/PA

ATYS DESIGN SARL AU CONSTITUTION RC : 520899

Au terme d'un acte sous seing privé, établi à Casablanca en date du 06/10/2021, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
o DENOMINATION : ATYS DESIGN SARL AU
o OBJET : Commissionnaire sur vente voitures neuves et d'occasion
o SIEGE : 370, Boulevard Zerkouni Rez-de-Chaussée - Casablanca
o CAPITAL : 100 000,00 DHS
o DUREE : 99 ans
o GERANTS : - Mr. Tijani NATIFI marocain, C.I.N N°B187266, Né le 04/03/2021, demeurant à Riad Al Andalouse Al Ambra 2 Imm 2 Apt 9 Hay Riad, Rabat.

IMMATRICULATION : la société a été immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Casablanca le 02/11/2021 sous le numéro 798641.

Pour avis, le gérant

N° 9493/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH-SAFI PROVINCE DE SAFI COMMUNE CHAHDA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 05/2021

Le 02/12/2021 à 11 heures, il sera procédé, au Salle de réunion de la commune chahda province de SAFI à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts en séance publique sur offres de prix pour : travaux D'extension du réseau d'électricité Au profit des douars de la commune de chahda, province de Safi. Le dossier d'appel d'offres ouverts, peut être retiré auprès de bureau de service technique de la commune CHAHDA province de SAFI, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état www.marchespublics.gov.ma

La caution provisoire : 10 000 DHS

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 333.223,92DHS (trois cent trente trois mille deux cent vingt trois dirhams et 92 centimes)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé.
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune chahda - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 9494/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS AREF de Casablanca - Settat

Direction Provinciale El Fida Mers Sultan Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine

AVIS/D'APPEL D'OFFRES OUVERTS "rabais ou à majoration" N° 16/1/21

Il sera procédé le 26 novembre 2021 à 10 heures, dans les locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca) à l'ouverture, des plis relatifs à l'appel d'offres au "rabais ou à majoration" relatifs aux Travaux d'Aménagement d'une salle de ressources pour la qualification et le soutien au profit des enfants en situation de handi-

cap ou à besoins spécifiques au sein de l'école primaire YATHRIB, relevant de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN.

L'estimation du Maître d'ouvrage : 59376,00 Dirhams TTC (cinquante-neuf mille trois cent soixante-seize Dirhams, Toutes taxes comprises).

Le Montant de la Caution Provisoire : 1000,00 dirhams (mille dirhams) Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au service des affaires administratives et financières, des constructions, des équipements et du patrimoine de la direction provinciale El Fida Mers Sultan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Il peut également être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada 1 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics. Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret précité.

Les concurrents peuvent soit déposer contre récépissé leurs plis au Service des Affaires Administratives, Financières, des Constructions, des Equipements et du Patrimoine de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN, sise à l'adresse précitée; soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Service précité ; soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 KAADA 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ; soit les remettre au président de la commission de l'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation.

N° 9495/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 062/2021/CHUIRC

Le 26/11/2021 à 10 H 30 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N° 062/2021/CHUIRC ayant pour Objet : ACHAT DE FOURNITURES D'ATELIERS, DE MAGASIN ET PETIT OUTILLAGE (7) lots séparés.

LOT N° 1: PLOMBERIE
LOT N° 2 : MACONNERIE
LOT N° 3 : PETIT OUTILLAGE
LOT N° 4 : CHAUDRONNERIE
LOT N° 5: ELECTRICITE
LOT N° 6: MENUISERIE
LOT N° 7: PEINTURE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des équipements et fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics «www.marchespublics.gov.ma».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
Lot n° 1 : 10 000,00 (Dix mille) DHS
Lot n° 2 : 500,00 (Cinq cents) DHS
Lot n° 3 : 10 000,00 (Dix mille) DHS
Lot n° 4 : 500,00 (Cinq cents) DHS
Lot n° 5 : 10 000,00 (Dix mille) DHS
Lot n° 6 : 10 000,00 (Dix mille) DHS
Lot n° 7 : 10 000,00 (Dix mille) DHS

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 370 587,29 DHS/TTC (UN MILLION TROIS CENT SOIXANTE DIX MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT SEPT DIRHAMS ET VINGT NEUF CENTIMES TOUTES TAXES COMPRISES).

Le contenu, la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :
• Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca
• Soit les déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les échantillons et la liste de collage exigés par le dossier d'appel d'offres sont les suivants : 1- 3- 5- 6 et 7 doivent être déposés au service des équipements et fournitures de la direction générale du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8 rue lahcen el arjoun - Casablanca, au plus tard le 25/11/2021 avant 14 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 9496/PA

Royaume du Maroc MINISTÈRE DE LA SANTÉ CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE IBN ROCHD AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 067/2021/CHUIRC Le 26 / 11 / 2021 à 11 Heures 00 mn, il sera procédé dans les bureaux de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix N°

067/2021/CHUIRC Objet : ACHAT DES IMPRIMES TECHNIQUES (08 Lots séparés).

- LOT N° 1 : IMPRIMES SUR PAPIER
- LOT N° 2 : IMPRIMES SUR DOCUMENT
- LOT N° 3 : IMPRIMES SUR DOSSIER
- LOT N° 4 : IMPRIMES SUR CARTON
- LOT N° 5 : IMPRIMES SUR ENVELOPPES - POCHETTES
- LOT N° 6 : AUTRES IMPRIMES
- LOT N° 7 : ETIQUETTES DE MARQUAGE
- LOT N° 8 : QUITTANCIEERS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des Equipements et Fournitures de la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
-Lot n°1 : 15 000,00 DHS (quinze mille dirhams)
-Lot n°2 : 5 000,00 DHS (cinq mille dirhams)
-Lot n°3 : 10 000,00 DHS (dix mille dirhams)
-Lot n°4 : 500,00 DHS (Cinq cents dirhams)
-Lot n°5 : 10 000,00 DHS (dix mille dirhams)
-Lot n°6 : 500,00 DHS (Cinq cents dirhams)
-Lot n°7 : 500,00 DHS (Cinq cents dirhams)
-Lot n°8 : 5 000,00 DHS (cinq mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 312 426,68 DHS TTC (UN MILLION TROIS CENT DOUZE MILLE QUATRE CENT VINGT-SIX DIRHAMS SOIXANTE HUIT CENTIMES (TOUTES TAXES COMPRISES)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement N° D1580/15/DEPP du 19 Juin 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Ibn Rochd - Casablanca.

Les concurrents peuvent :
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au Secrétariat Général à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd à l'adresse précitée ;
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction du Centre Hospitalo-Universitaire Ibn Rochd, sis à 8, Rue Lahcen EL ARJOUN- Casablanca.
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le soumissionnaire est tenu obligatoirement à récupérer les modèles relatifs aux imprimés techniques auprès des Chefs des Services des Approvisionnements des Etablissements relevant du Centre Hospitalier Ibn Rochd selon le planning suivant :
- L'HOPITAL IBN ROCHD : Le 16 / 11 / 2021 à 9 h 30 mn
- L'HOPITAL MERE-ENFANT ABDERRAHIM HAROUCHI : Le 16 / 11 / 2021 à 10 h 00

- L'HOPITAL 20 AOUT 1953 : Le 16 / 11 / 2021 à 10 h 30 mn
- DIRECTION GENERALE : Le 16 / 11 / 2021 à 11 h 00 mn
- CCTD : Le 16 / 11 / 2021 à 11 h 30 mn

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 9497/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Nord Est Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS SUR OFFRES DE PRIX N°14/2021/DPEFLCD/Gue

Le 26/11/2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : l'établissement des dossiers cadastraux de la nappe alfatière D'Errkam lot 1 et 2 relevant de la Direction Provinciale des Eaux et forêts et de la lutte contre la désertification de Guercif, province de Guercif, lot unique.

Le cautionnement provisoire est fixé à Huit Mille (8 000,00) Dirhams.

L'estimation TTC des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Cinquante Deux Mille (252 000,00) Dirhams.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré du bureau de projets et suivi de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013) relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de projets et suivi de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Guercif.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit déposer électroniquement au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma; Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 9498/PA

ROYAUME DU MAROC
ARCHIVES DU MAROC
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 03/2021
(SEANCE PUBLIQUE)
Le lundi 29 novembre 2021 à 10h, il sera procédé, au siège des Archives du Maroc sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764 , Agdal- Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 03/2021 concernant : L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS ET LOGICIELS INFORMATIQUES AUX ARCHIVES DU MAROC (02 Lots) :

Lot 01 : Entretien et maintenance de matériel et logiciels informatiques
Lot 02 : Entretien et maintenance d'onduleurs APC MGE Galaxy 300
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'institution Archives du Maroc (Division des affaires administratives et financières), sise à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764 , Agdal- Rabat ; il peut être, également, téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma .

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quinze mille dirhams (15.000,00 dhs) pour le Lot 01.
- Trois mille dirhams (3.000,00 dhs) pour le Lot 02.
- L'estimation des prestations objet du présent appel d'offre est évaluée à :
- Lot 01 : Trois cent neuf mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept dirhams et soixante centimes (309.597,60 dhs) TTC ;
- Lot 02 : Quarante et un mille quatre cent soixante-douze dirhams (41.472,00) TTC

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement relatif aux conditions et aux formes de passation des marchés des Archives du Maroc.

Les concurrents peuvent :
- déposer, contre récépissé, leurs plis au siège de l'institution Archives du Maroc (Division des affaires administratives et financières), sis à 05, Avenue Ibn Batouta, BP : 764, Agdal- Rabat ;
- déposer leurs offres par voie électronique au portail des marchés publics ;
- les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à cette institution ;
- ou les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 09 et 10 du règlement de consultation.
N° 9500/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Préscolaire et de Sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction provinciale de

Youssoufia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SUR OFFRES DE PRIX
N° 27/2021/Y/INV
Le 30/11/2021 à Onze (11) heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 27/2021/Y/INV en lot unique concernant les Travaux de construction du lycée collégial MOHAMED ABED AL-JABRI, relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF Marrakech-Safi, à la CT TIAMIM.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de: 100.000,00 DH (CENT MILLE DIRHAMS) L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 7.249.947,60 DH (Sept Millions Deux Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Quarante Sept Dirhams Soixante Centimes)-TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité ;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir : Secteur : A, Qualification exigée: A-2, Classe Minimale: 3
Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 9501/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Préscolaire et de Sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi

Direction provinciale de Youssoufia
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N°
28/2021/Y/INV

Le 30/11/2021 à Quatorze heures (14h), il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Youssoufia, rue Tanger, Qu. Mohammadi, Youssoufia 46300, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 28/2021/Y/INV en lot unique concernant les Travaux de construction de blocs sanitaires aux établissements scolaires relevant de la direction provinciale de Youssoufia/AREF MS.

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma
Le montant de la caution provisoire est fixé à la somme de: 12.000,00 DH (DOUZE MILLE DIRHAMS) L'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de: 821.721,60 DH (Huit Cent Vingt-et-un Mille Sept Cent Vingt-et-un Dirhams Soixante Centimes)-TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité ;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité ;
- Soit les déposer par voie électronique, conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification faisant ressortir : Secteur : A, Qualification exigée: A-2, Classe Minimale: 5
Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.
N° 9502/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Préscolaire et de Sport
Académie Régionale d'Éducation et de Formation
Région Marrakech-Safi
Direction Provinciale de

L'Agriculture d'Azilal
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° : 14/2021

Le Mardi 30 Novembre 2021 à 10 heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunions de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix pour : Assistance technique pour l'organisation d'un atelier sur les réalisations du Programme de Développement Rural des Zones de Montagne de la Province d'Azilal (PDRZM).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : Huit mille dirhams (8 000,00 dhs) L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : Quatre cent deux Mille dirhams (402 000,00 dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 8 Joumada II 434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés Publics.

- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal;
 - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
 - Soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics.
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément aux dispositions du décret n° 2.98.984 du 22 mars 1999, les concurrents doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans le domaine d'activité : (D9). Pour les concurrents non

installés au Maroc, ils doivent produire le dossier technique tel que prévu dans le règlement de consultation
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation
N° 9503/PA

MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'ELKELAA DES SRAGHNA
CERCLE EL KELAA BENI AMEUR
CAIDAT DES BENI AMEUR
COMMUNE EL AMRIA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N°05/2021

Le 30 novembre 2021 à 11Heures, il sera procédé, dans les bureaux du président de la commune rurale El AMRIA à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix ayant pour objet : LA LOCATION D'ABATTOIR DE SOUK DE LA COMMUNE EL AMRIA
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Siège de la commune rurale El AMRIA CAIDAT BENI AMEUR CERCLE EL KELAA BENI AMEUR PROVINCE EL KELAA DES SRAGHNA .Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt mille dirhams (20 000,00 DH).
La durée de location est de 01/01/2022 au 31/12/2022 L'estimation est fixe au montant de 7000.00
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ; 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés public.

Les concurrents peuvent :
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune rurale El AMRIA ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au cahier de charge .
N° 9505/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L' INTERIEUR
REGION CASA BLANCA SETTAT
PROVINCE DE SETTAT
CERCLE DE BEN AHMED CHAMALIA
CAIDAT MAARIF ET OLD M HAMED
COMMUNE TERRITORIALE MGARTO

Avis

La Commune de Mgarto organisera des examens d aptitude professionnelle pour ses fonctionnaires selon le programme suivant :

GRADE	Nombre de poste	Date d examen		Dernier délai de dépôt de Demande de participation	Lieu d examen
		écrit	oral		
Technicien 1 er grade	1	31/12/2021	31/12/2021	22/12/2021	Commune de mgarto

Sport

Ligue des champions

Les grosses cylindrées assurent



Retour gagnant de Hakim Ziyech.

Le Bayern Munich et la Juventus ont déjà validé leur billets pour les huitièmes de la Ligue des champions après leurs victoires lors de la 4e journée, alors que Cristiano Ronaldo a permis à Manchester United d'arracher le nul chez l'Atalanta (2-2).

Salzburg et le Séville FC, tous deux battus, sont les perdants de la soirée. Si les Autrichiens restent leaders, les Sévillans rétrogradent à la dernière place.

Salzburg avait l'opportunité de se qualifier, mais dans ce groupe décidément très indécis, il a chuté en Allemagne (2-1). Sa première défaite en compétition officielle depuis le 21 avril. Surpris dès la 3e minute par un but de Ridle Baku (1-0), Salzburg a égalisé par Maximilian Wöber sur coup franc (1-1, 30e). Lukas Nmecha, déjà buteur à l'aller, a donné l'avantage à Wolfsburg (2-1, 60e) désormais

troisième du groupe.

Les Lillois, champions de France en titre, ont signé leur première victoire en C1 depuis 2012, en s'imposant au stade Sanchez Pizjuan (2-1). Les voilà complètement relancés à la deuxième place, à deux points de Salzbourg.

L'ancien Marseillais Lucas Ocampos a ouvert le score pour Séville (1-0, 15e). Jonathan David sur penalty avant la pause (1-1, 43e), puis Jonathan Ikoné, au retour des vestiaires (2-1, 51e), ont permis à Lille de s'imposer.

La qualification tendait les bras aux Bavarois. Les coéquipiers de Robert Lewandowski sont sans surprise en huitièmes grâce à leur succès 5-2 à domicile face à Benfica. Pour son 100e match en Ligue des champions, l'attaquant polonais s'est offert un triplé (26e, 61e, 84e). Huit buts en quatre matches de C1, 81 buts au total

dans la compétition reine, le candidat au Ballon d'Or affole toujours les compteurs. Buteur, il a également été passeur décisif pour Serge Gnabry (32e). Leroy Sané a aussi marqué pour le Bayern (49e), qui a toutefois encaissé ses deux premiers buts en C1.

Sur la voie de la guérison: le FC Barcelone a enchaîné un deuxième succès consécutif en C1 face au Dynamo Kiev. Vainqueurs des Ukrainiens au Camp Nou (1-0), les Catalans se sont imposés sur le même score à Kiev grâce à Ansu Fati (70e) et se replacent pour la qualification, à la deuxième place derrière l'invincible Bayern. Après des débuts catastrophiques en C1 et très laborieux en Liga, le licenciement de Ronald Koeman, remplacé l'intérimaire Sergi Barjuan, les Blaugrana reprennent un peu de couleurs.

Déjà sauveur de Manchester

United contre Villarreal et l'Atalanta, Cristiano Ronaldo, auteur d'un doublé, a permis aux siens d'arracher le point du nul à Bergamo (2-2). Battue sur le fil 3-2 par les Mancuniens après avoir mené 2-0 à l'aller, l'Atalanta pensait tenir sa revanche, mais c'était sans compter sur le Portugais de 36 ans. Aux buts de Josip Ilicic (1-0, 12e) et Duvan Zapata (57e), Ronaldo a répondu deux fois (45+1, 90+1). Les Mancuniens, qui ont toutefois perdu Raphaël Varane sur blessure, conservent la tête du groupe avec 7 points devant Villarreal, 7 points également après son succès face aux Young Boys (2-0). L'Atalanta est troisième à deux points du duo.

Largement distancée en Serie A (9e à 16 points des co-leaders Naples et Milan), la Juventus a pris de l'avance en C1 où elle est déjà en huitièmes. Les Turinois ont

poursuivi leur sans-faute avec un quatrième succès, face au Zénit Saint-Petersbourg (4-2) à Turin. L'équipe de Massimiliano Allegri s'est imposée grâce à un doublé de Paulo Dybala (11e, 58e sp), un but de Federico Chiesa (74e) et un autre d'Alvaro Morata (82e).

Le tenant du titre Chelsea s'est contenté d'un court succès à Malmö (1-0). Si, à l'aller, les Blues menaient déjà 3-0 à la pause lors de leur large victoire (4-0) contre les Suédois à Stamford Bridge, ils ont cette fois peiné à concrétiser leur domination. La solution est finalement venue de Hakim Ziyech (1-0, 56e).

L'essentiel est fait pour les hommes de Thomas Tuchel, qui n'ont plus perdu depuis leur revers chez la Juventus fin septembre (1-0). C'est face aux Turinois que les Londoniens joueront leur qualification le 23 novembre à domicile.

Blatter-Platini, Infantino, Qatar

Enquête tous azimuts sur le foot mondial

La mise en accusation mardi de Michel Platini et de l'ex-président de la Fifa Sepp Blatter, sur le point d'être jugés pour le versement suspect au Français de 2 millions de francs suisses, constitue un nouveau rebondissement judiciaire autour du football mondial, visé par de multiples procédures.

La chute des deux anciens dirigeants, mis au ban du foot mondial fin 2015, cache un double contentieux: d'abord l'affaire principale ciblant un paiement de 2 millions de francs suisses (1,8 million d'euros) de la Fifa à Michel Platini en 2011, validé par le président de l'époque Sepp Blatter sans contrat écrit.

La justice suisse a ouvert mardi la voie à un procès contre les deux anciens dirigeants, mis en accusation pour plusieurs délits: "escroquerie", passible de cinq ans de prison ou d'une amende, "gestion déloyale", "abus de confiance" et "faux dans les titres". De leur côté, les deux hommes martèlent qu'il s'agit d'un reliquat de salaire pour

un travail de conseiller remontant à la période 1999-2002.

Il revient désormais au Tribunal pénal fédéral de Bellinzzone de valider cet acte d'accusation et de décider de la tenue d'un procès contre Michel Platini (66 ans) et Sepp Blatter (85 ans).

Ancien patron de l'UEFA de 2007 à 2015, Michel Platini voit dans cette affaire un "complot" destiné à l'évincer de la présidence de la Fifa qui semblait s'offrir à lui, au profit de Gianni Infantino. Fin 2018, il a contre-attaqué en lançant une autre procédure, une plainte pour "dénonciation calomnieuse" et "association de malfaiteurs".

Elu en 2016 avec la promesse de "restaurer l'image de la Fifa", l'actuel patron Gianni Infantino est visé depuis juillet 2020 par une procédure pénale pour "incitation à l'abus d'autorité", à la "violation du secret de fonction" et à "l'entrave à l'action pénale".

La justice suisse lui reproche trois rencontres secrètes en 2016 et 2017 avec Michael Lauber, alors

chef du Ministère public de la confédération (MPC), nourrissant des soupçons de collusion entre le parquet et la Fifa, partie civile dans la plupart des procédures.

L'Italo-Suisse (51 ans) assure de son côté qu'il s'agissait de monter au parquet "que la nouvelle Fifa était à mille lieues de l'ancienne", une instance "victime de fonctionnaires corrompus" sous l'ère Blatter.

Les investigations ont néanmoins été paralysées après la récusation en mai 2021 du procureur suisse Stefan Keller, qui enquêtait sur le dossier et avait également décelé des "indices" de "gestion déloyale" dans un vol en jet privé effectué par M. Infantino en 2017 et payé par la Fifa.

Gianni Infantino reste néanmoins poursuivi, en attendant les premiers actes d'enquête du nouveau procureur extraordinaire, l'explicite Stefan Blättler, élu fin septembre.

L'enquête la plus embarrassante pour la Fifa, par l'ombre qu'elle jette

sur sa compétition-reine, vise l'attribution au Qatar de l'organisation de la Coupe du monde 2022.

Documentés par une enquête interne de la Fifa, les soupçons d'achats de voix lors du vote du 2 décembre 2010 ont justifié une plainte fin 2014 auprès de la justice suisse, qui enquête depuis mai 2015 pour "blanchiment d'argent et gestion déloyale".

Parallèlement, la justice française enquête pour "corruption active et passive" sur un déjeuner tenu le 23 novembre 2010 entre Nicolas Sarkozy, alors président de la République, deux hauts dirigeants qataris et Michel Platini, à l'époque patron de l'UEFA.

Si le Qatar focalise l'attention, le Mondial-2018 en Russie et celui de 2010 en Afrique du Sud sont aussi entachés par des soupçons de corruption. Enfin, la Suisse a dû clore en avril 2020 un procès sur l'attribution du Mondial-2006 à l'Allemagne, en raison de la prescription.

Manne financière de la Fifa, les

droits télévisés sont aussi sa principale source de contentieux.

Ainsi le "Fifagate", qui démarre avec l'arrestation spectaculaire le 27 mai 2015 de sept dirigeants du foot mondial à Zurich, concerne avant tout le "racket" mené par des responsables sud-américains en échange des droits TV de compétitions continentales. Instruite aux Etats-Unis, l'affaire a déjà abouti à la condamnation à neuf ans de prison du Paraguayen Juan Angel Napout et à quatre ans de prison du Brésilien José Maria Marin. Jeffrey Webb, autre dirigeant venu des Iles Caïmans, a plaidé coupable et accepté de régler 6,7 millions de dollars.

Pour les droits TV de la Coupe du monde, relevant directement de la Fifa, le patron de beIN Media et du PSG, le Qatarien Nasser Al-Khelaifi, et l'ex-secrétaire général Jérôme Valeke, accusés de "gestion déloyale" et "incitation" dans une affaire relative aux Mondiaux-2026 et 2030, ont été acquittés en octobre 2020. Le parquet a fait appel.

5^{ème} journée des éliminatoires du Mondial 2022

Arbitrages kényan et botswanais pour les prochains matches de l'EN



Un trio arbitral kényan a été désigné pour diriger le match devant opposer la sélection marocaine de football à son homologue du Soudan, le 12 novembre au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat, pour le compte de la 5^{ème} journée (groupe I) des éliminatoires africaines du Mondial 2022.

Ainsi, cette rencontre (20h00) sera dirigée par l'arbitre de centre Waweru Peter, qui sera assisté par ses compatriotes Gilbert Kipkoeh et Kuria Samuel.

Quant au match Maroc/Guinée, prévu

le 16 novembre (20h00) au Complexe sportif Mohammed V de Casablanca et comptant pour la 6^{ème} et dernière journée, il sera officé par Bondo Joshua du Botswana, qui sera assisté par ses compatriotes Kegakolotse Lucky et Sibanda Madondo.

Auteurs d'un parcours sans faute, les Lions de l'Atlas, leaders avec 12 points, avaient déjà assuré leur qualification pour le dernier tour qualificatif au Mondial au Qatar après avoir signé quatre victoires en autant de rencontres.

La Guinée Bissau est 2^e (4 pts) devant la Guinée (3 pts), alors que le Soudan ferme

la marche avec 2 points.

Il convient de rappeler que le sélectionneur national Wahid Halilhodzic tiendra, jeudi au complexe Mohammed VI de football à Maâmor, une conférence de presse pour annoncer la liste des joueurs retenus pour ces deux matches.

La FRMF précise, dans un communiqué, qu'elle procédera à la retransmission en streaming de cette conférence depuis le Complexe Mohammed VI de football, sur le site web officiel de la fédération ainsi que sur sa chaîne YouTube et sa page "Facebook".

La JSS enfonce le FUS

Victoire à Safi du HUSA

La Jeunesse Sportive Salmi (JSS) a décroché 3 points en s'imposant face au FUS de Rabat par 1 but à 0, mardi au stade Ahmed Choukri de Zemamra, en match comptant pour la 9^e journée de la Botola Pro D1 "Inwi".

Le représentant de Had Soualem a débloqué la situation à la 16^e minute par Zakaria Belmaachi.

À la suite de cette rencontre, la JSS se hisse à la troisième place avec 16 points, tandis que les Fussistes, 5 points, restent à la 14^e place.

Lors de la prochaine journée, la Jeunesse Sportive Salmi se déplacera à Oued Zem pour défier le RCOZ, tandis que le FUS croisera le fer avec l'Itihad de Tanger au complexe sportif Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat.

Dans l'autre match disputé mardi, l'Olympique de Safi (OCS) s'est incliné à domicile face au Hassania d'Agadir (HUSA) sur le score de 2 buts à 1.

Le Hassania d'Agadir a ouvert la marque dès la 7^e minute avec une réalisation d'Ahmed Chentouf. Il a par la suite creusé l'écart avec une réalisation d'Aziz Kaidi à la 72^e minute. L'OCS a réduit l'écart à la 75^e minute sur un penalty tiré par Hamza Khabba.

À l'issue de ce match, le HUSA se hisse provisoirement à la septième place du classement avec 11 points, tandis que l'OCS, 8 points, occupe la 12^e place.

La neuvième journée de la Botola se poursuit aujourd'hui avec la programmation de trois rencontres, à savoir ASFAR-CAYB (15h30), IRT-DHJ (16h00) et RSB-MCO (20h30). Quant aux matches MAS-SCCM, Raja-RCOZ et OCK-WAC, ils devaient être disputés hier.



Championnat arabe des clubs de handball

L'Espérance vainqueur et le Raja d'Agadir quart de finaliste



L'Espérance sportive de Tunis a remporté le 36^e championnat arabe des clubs après avoir battu, mardi à Hammamet, l'AS Hammamet par 26-24.

Les Sang et Or ont ainsi raflé le 6^{ème} sacre arabe de leur histoire.

Pour rappel, Al Wakra du Qatar a occupé la troisième place devant l'EM Mahdia en la battant 26-24 pour le compte du match

de classement.

Le Maroc était représenté lors de cette compétition par le Raja d'Agadir, éliminé en quart de finale par les Tunisiens de l'EM Mahdia (26-27).

Le Raja d'Agadir s'était qualifié in extremis pour les quarts en dépit de sa défaite devant Al Ain des Emirats arabes unis (28-30).

Auparavant, les Marocains s'étaient inclinés devant Al Wakra du Qatar (24-28) lors de la première journée, avant d'arracher une précieuse victoire aux dépens des Algériens de la JS Saoura (22-20), pour le compte de la 2^{ème} journée.

Pour rappel, le Raja d'Agadir évoluait dans la poule A aux côtés d'Al Wakra (QAT), l'AS Hammamet (TUN), Al Ain (EAU), la JS Saoura (ALG).

L'autre poule comptait les équipes de l'Espérance de Tunis (TUN), Al Jazira (EAU), Al Gharrafa (Qatar), l'EM Mahdia (TUN) et Amal Skikda (ALG).

Sports nautiques

Dakhla à l'heure du 1^{er} championnat du monde de wing foil

Les compétitions de la première édition du championnat du monde de wing foil "GWA WingFoil World Tour" ont démarré mardi à la plage Foug El Bouir à Dakhla, avec la participation des meilleurs surfeurs du monde.

Initiée par l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle" et le global wing sports association (GWA), dans le cadre des festivités marquant la célébration du 46^e anniversaire de la Marche Verte, cette manifestation sportive internationale concernera les disciplines Surf-freestyle et Surf-race.

Elle aspire à faire de la ville de Dakhla une destination de référence de haut niveau pour le wing foil, tant pour les professionnels que pour les débutants.

Cette manifestation sportive participe également au rayonnement sportif et à l'attractivité touristique de la région Dakhla-Oued Eddahab.

Outre les champions marocains, ce rendez-vous mondial enregistre la participation de 46 athlètes (hommes et dames) représentant la France, l'Italie, le Cap-Vert, l'Espagne, le Brésil, les Etats-Unis et la Nouvelle-Zélande.

"L'organisation à Dakhla de la première édition du championnat du monde de wing foil témoigne,

encore une fois, de la place de leader qu'occupe désormais cette ville en tant que destination de choix des sports nautiques", a assuré Abdelaziz Ouakrim, membre de l'Association "Lagon Dakhla pour le développement du sport et l'animation culturelle".

La tenue à Dakhla de ce championnat du monde consacré également la place de cette ville comme destination sportive prometteuse, a-t-il précisé dans une déclaration à la MAP, mettant en avant les potentialités de la ville, notamment la plage Foug El Bouir, l'une des meilleures plages marocaines pour la pratique des sports de glisse.

Elue meilleure destination des Marocains et citée méditerranéenne du sport en 2020, Dakhla s'impose progressivement comme une éco-destination favorisant l'évasion et la reconexion avec la nature.

Les premières compétitions internationales de wing-foil ont eu lieu au Brésil et à Tarifa en Espagne, en novembre et décembre 2020. Le Wing foil qui est considéré comme la nouvelle tendance des sports de glisse, est la synthèse du wind surf, du kite surf et du surf. Il consiste à glisser sur une planche équipée d'un foil tout en étant propulsé par une aile gonflable tenue directement entre les mains.

La "culture miracle" des algues marines prend son essor en Inde

Drapée dans un sari et une tunique chatoyants, Lakshmi Murgesan plonge dans les eaux tropicales de la côte sud de l'Inde pour une moisson d'algues rouges, se livrant à cette "culture miracle" qui, selon les scientifiques, absorbe plus de dioxyde de carbone que les forêts.

Murgesan fait partie d'un groupe de femmes qui cultivent, récoltent et font sécher ensemble ces algues à Ramswaram, dans l'Etat du Tamil Nadu, faisant face au Sri Lanka.

A bord de radeaux en bambous, elles moissonnent jusqu'à 200 kg d'algues en l'espace de 45 jours, aussitôt expédiées sur les marchés du monde entier par l'intermédiaire d'AquAgri, une société privée associée au gouvernement qui promeut la culture des algues.

On en est friand en Asie de l'Est et du Sud-Est, à l'instar du Japon qui utilise l'algue rouge Porphyra dans la production du célèbre "nori" omniprésent dans la gastronomie nipponne depuis des siècles.

Les algues riches en nutriments entrent également dans la composition de médicaments, de cosmétiques, de bio-fertilisants et même de biocarburants.

"Les algues sont utilisées comme biostimulants dans les cultures aug-

mentant leur productivité et les rendant plus résistantes aux stress climatiques", ajoute à l'AFP Abhiram Seth, directeur général d'AquAgri.

"Les algues agissent comme des nettoyeuses, elles assainissent l'eau", explique-t-il, "en plus, les cultivateurs d'algues sont assurés d'un revenu durable." Les scientifiques étudient l'apport de la culture des algues dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, pour inverser l'acidification des océans et protéger la biodiversité marine. Les algues peuvent potentiellement profiter à l'environnement et aux populations locales.

"Cela demande beaucoup de travail, mais cela peut me rapporter de bons gains pour environ quatre mois de travail", déclare Murgesan, tirant 20.000 roupies (265 dollars) par mois de la culture des algues.

Sans cela, "mes enfants n'auraient pas eu d'éducation", ajoute-t-elle tout sourire en sortant de l'eau, mais "j'ai pu envoyer mes enfants à l'université".

Il existe des milliers de variétés réparties en trois grands groupes : les algues brunes (Phaeophyceae), communément appelées varech, les algues vertes (Chlorophyta) et les algues rouges (Rhodophyta).

Selon Ganesan, un scientifique spécialiste de l'écosystème marin, les

algues marines absorbent cinq fois plus de carbone que les forêts terrestres.

"C'est une culture miracle à bien des égards, elle est écologique, elle n'utilise ni terre ni eau douce. Elle absorbe le dioxyde de carbone dissous dans l'eau lors de la photosynthèse et apporte de l'oxygène à l'ensemble de l'écosystème marin", dit l'expert à l'AFP.

Mais l'équilibre de cet écosystème doit être préservé.

"La surexploitation des algues présente des risques pour de nombreuses créatures vivant dans les récifs, comme les oursins et les poissons de récif, qui s'en nourrissent", met en garde Naveen Nambuthiri, biologiste marin de la Dakshin Foundation, organisation à but non lucratif.

Conscientes de ces écueils, les cultivatrices disent veiller à ne récolter qu'une douzaine de jours par mois et jamais entre avril et juin, principale saison de reproduction des poissons.

Vijaya Muthuraman, qui n'a jamais été scolarisée, s'appuie sur les connaissances traditionnelles pour s'assurer qu'elle agit sans perturber l'écosystème. "Nous ne cultivons que ce dont nous avons besoin et de manière à ne pas nuire aux poissons ou à ne pas les tuer", dit-elle, assise au bord



du doux ressac après sa journée de labeur. L'Inde, troisième plus grand émetteur de carbone au monde, derrière la Chine et les Etats-Unis et dotée d'un littoral long de 8.000 km, cherche à accroître sa production d'algues de 30.000 tonnes actuellement à plus d'un million de tonnes d'ici 2025.

Le gouvernement a annoncé en juillet quelque 85 millions de dollars de subventions pour des initiatives de culture d'algues marines au cours des cinq prochaines années.

Pourtant, le pays continue aussi à investir dans l'exploitation du charbon et ne s'est pas encore fixé de date pour parvenir à la neutralité carbone.

Au niveau mondial, le marché des algues représentait en 2019 environ 12

milliards de dollars et devrait atteindre 26 milliards de dollars d'ici 2025, la Chine et l'Indonésie en détenant 80% des parts.

Les algues tirent parti du dioxyde de carbone pour se développer.

A l'échelle mondiale, les algues pourraient absorber environ 173 millions de tonnes métriques de carbone chaque année, l'équivalent des émissions annuelles de l'Etat de New York, selon l'organisation environnementale Oceana.

De plus, selon Ermias Kebeab, professeur et directeur du World Food Center, "nous avons désormais de solides preuves que l'alimentation du bétail à base d'algues permet de réduire les gaz à effet de serre".

Recettes

Mugcake au chocolat



Ingrédients :

- 30 g de beurre
- 40 g de chocolat pâtisseries
- 20 g de farine
- 20 g de sucre
- 1 œuf

Préparation :

1. Dans un mug, déposer le beurre et le chocolat en morceaux. Placer au micro-ondes, 30 secondes pour faire tiédir le mélange. Mélanger pour obtenir un mélange bien lisse. Si nécessaire remettre

au micro-ondes 10 secondes jusqu'à ce que cela soit bien fondu.

2. Une fois que le mélange est bien lisse, ajouter la farine et le sucre. Mélanger de nouveau.

3. Terminer en ajoutant l'œuf. Mélanger.

4. Placer le mug au micro-ondes, puissance maximum pendant 1 minute. Si besoin, rajouter 15 secondes de cuisson.

5. Déguster tiède.



Société de développement local
Casablanca Baïa

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX

N° Appel d'Offres	Désignation des Prestations	Date et Heure d'ouverture des Plis	Cautionnement Provisoire	Estimation des travaux d'aménagement du Marché en Dh
AOICA/14/2021	<p>TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES LOCAUX SOCIAUX ET ANNEXES DE CASABLANCA BAÏA REPARTI EN 04 LOT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 : Annexes Hay Hassan, Ain Chock et Anfa - Lot 2 : Annexes Sidi Bernoussi et Sidi moumen - Lot 3 : Annexes Hay mohammadi et Ain Sorja - Lot 4 : Plateau bureau Centre Mohamed Kamal x. 	26/11/2021 A 11 heures	<p>Lot 1 : quinze mille Dirhams 15 000,00 DH</p> <p>Lot 2 : dix mille Dirhams 10 000,00 DH</p> <p>Lot 3 : quinze mille Dirhams 15 000,00 DH</p> <p>Lot 4 : dix mille Dirhams 10 000,00 DH</p>	<p>Lot 1 : Six cent cinquante-sept mille trois cent quatre-vingt-seize Dirhams 657 396,00 DH</p> <p>Lot 2 : Trois cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent vingt-quatre dirhams 398 424,00 DH</p> <p>Lot 3 : cinq cent quarante-huit mille six cent vingt-quatre dirhams 562 624,00 DH</p> <p>Lot 4 : trois cent quarante et un mille deux cent cinquante-six dirhams 341 256,00 DH</p>

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargés à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du règlement de la consultation.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception, ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAÏA, ou remis au Président de la commission d'ouverture des plis d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis, sous pli fermé et cacheté, à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAÏA
14, Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - 20 130 Casablanca

Une visite des lieux sera organisée aux toilettes publiques Gérés par la Société Casablanca Baïa objet du présent appel d'offres, le 15/11/2021 à 10h00. Le rendez-vous est fixé au siège de la société CASABLANCA BAÏA S.A ; 14 Avenue Mers Sultan - 4ème étage, N°19 - (20 130)Casablanca.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter

CASABLANCA BAÏA

Tel : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73

Mail : casabai@casabai.ma

